

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



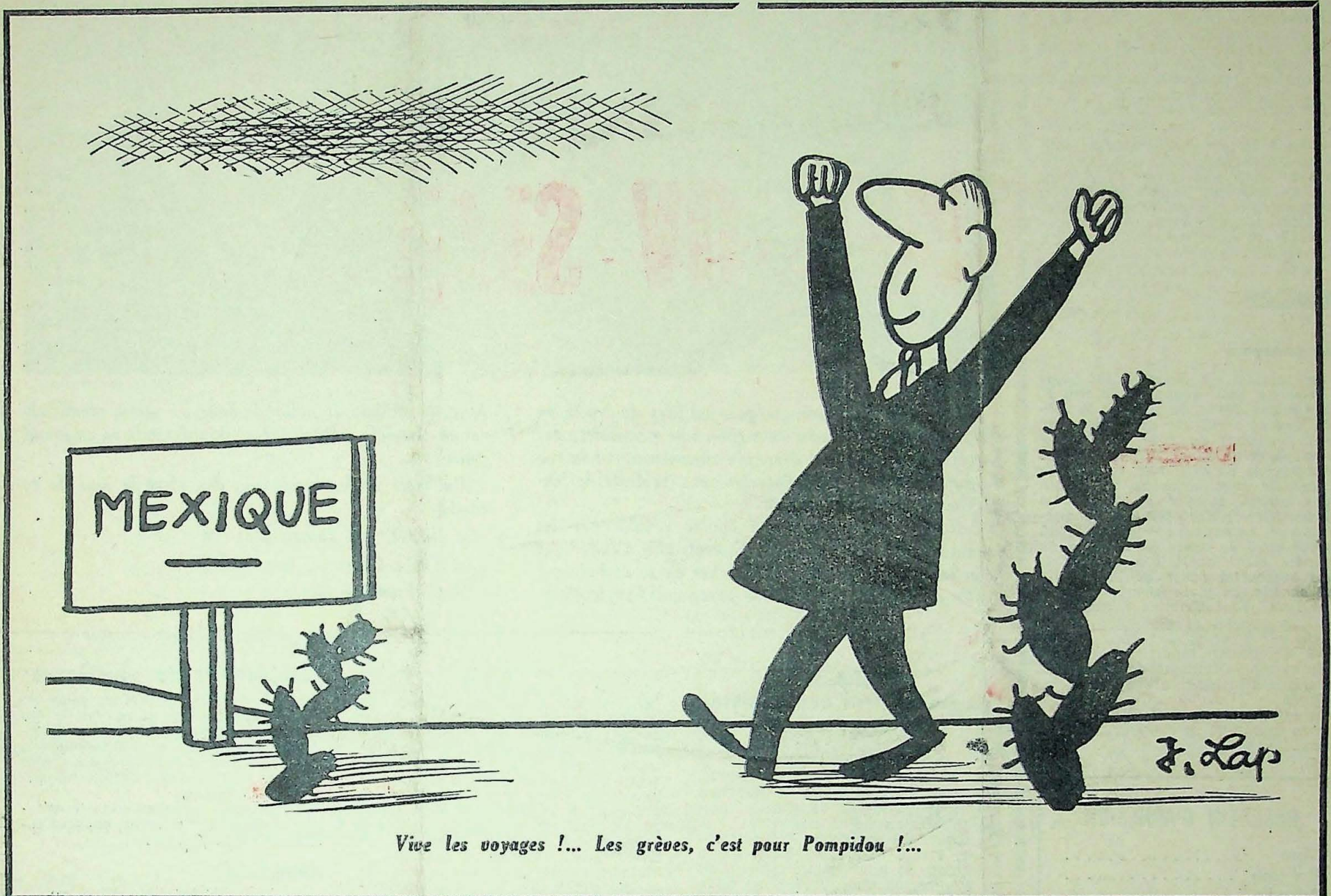
DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 187. — 21 MARS 1964



- **DES GRÈVES AU CONTRE-PLAN**
POUR DÉVELOPPER L'ACTION
DES TRAVAILLEURS CONTRE
LA POLITIQUE GAULLISTE

(PAGES 3-6-7)

- **CANTONALES : Poussée à gauche**
avec gains du P.S.U.

(PAGES 3-4)

M. C. A. A. : Non à toutes les bombes!

Un tournant politique

« Etant président du Conseil des Parents d'élèves de ma commune et connaissant les positions purement laïques du P.S.U. sur le problème actuellement si grave et crucial de l'école publique, je viens vous demander quelques renseignements.

« Connaissez-vous les responsables du P.S.U. du canton nord de Melun (Seine-et-Marne) car j'aimerais rentrer en contact avec eux.

« Ce contact pour moi est d'autant plus intéressant qu'il me semble que nous arrivons à un tournant politique extrêmement important et seul le P.S.U. correspond à mes idées.

« En tant que « relativement jeune » et père de famille, il m'apparaît qu'il est plus que temps de secouer une apathie qui jusqu'à présent a permis toutes les audaces et toutes les outrecuidances d'éléments dont on ne peut que nier leur attachement à une démocratie pure. »

G. C... à Boissy-la-Bertrand (Seine-et-Marne).

Don anonyme

La section de Boissy-Saint-Léger a reçu un don anonyme de 500 F. Nous avons pensé au sein de la section que la meilleure utilisation que nous pourrions en tirer était de le faire parvenir à « Tribune » que nous savons en difficulté, ce dont je m'acquiesce avec beaucoup de plaisir. Nous allons essayer au maximum d'intensifier notre service abonnement et recommencer bientôt un nouvel essai de vente au numéro. Le premier essai avait été un échec, mais surtout à cause de la période mal choisie, en plein hiver. Nous savons tous que « Tribune » est notre meilleur soutien et que sans lui le P.S.U., que nous voyons avec infiniment de plaisir repartir d'un bon pied, aurait infiniment de mal à se maintenir à la tâche ardue qu'il s'est assignée.

En espérant que peut-être un jour ce don anonyme se renouvellera, recevez...

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

Je déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris (15').

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV)
Rédaction : 81, r. Mademoiselle Paris (XV)
Tél. : SUF 19-20

Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14*. Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
3 mois 7,5 F
6 mois 15 F
1 an 28 F
Soutien 50 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 58-61, rue La Fayette Paris (9')



(Photo Elie Kagan.)

Après avoir distribué quelques milliers de tracts en divers endroits de Paris, cent cinquante personnes, des jeunes en majorité, ont descendu silencieusement la rue d'Amsterdam et se sont dispersés sans incidents, le jeudi 5 mars, en fin de journée.

Cette démonstration a été voulue réduite par les jeunes du M.C.A.A. qui l'organisaient, afin d'éviter que la police intervienne pour l'empêcher de se dérouler.

Elle a été voulue silencieuse parce que l'engloutisse-

ment de milliers de milliards dans les armes atomiques est un scandale suffisamment criant lorsque on en prend conscience.

Un tract et des banderoles donnaient le sens de ce cortège :

« Hiroshima... Jamais plus ! »

« Non à toutes les bombes ! »

« La France à Genève ! »

Evolution du mouvement communiste international

Le Centre d'Etudes Socialistes a, lors de son dernier débat public, réuni, pour répondre à la question « Que se passe-t-il dans le mouvement communiste international ? », l'historien du marxisme Isaac Deutscher, Pierre Cot, Lelio Basso et le promoteur du mouvement pro-chinois en France, Jacques Vergès. La salle des Horticulteurs où se tenait la séance était pleine et le public se montra fort intéressé par la qualité du débat.

Deutscher, d'abord, se livra à une comparaison entre le mouvement communiste de l'année 1924 et sa situation présente. Le parti est divisé en trois tendances comme il y a quarante ans, avec une gauche (Mao comme Trotski en 1924), un centre (Khrouchtchev comme Staline) et une droite (Tito et Togliatti comme Zinoviev et Kamenev). L'orateur a insisté sur l'identité des politiques extérieures suivies par Staline et par Khrouchtchev, l'un et l'autre accordant une priorité absolue au principe du socialisme en un seul pays. Il s'est néanmoins réjoui des transformations libérales, intervenues ces dernières années en U.R.S.S., qui se sont traduites par la diversification du mouvement, mais il a regretté que cette démocratisation ne soit pas poussée au point que les trois tendances puissent s'implanter simultanément dans chaque pays.

Avec Vergès, le ton a changé du tout au tout : on est passé à la polémique sans nuances. Les Chinois représenteraient le modèle à suivre, car eux seuls gardent la fibre révolutionnaire, le Khrouchtchevisme n'étant qu'un révisionnisme proche de la social-démocratie.

Pierre Cot et Lelio Basso se sont élevés contre cette interprétation. Pierre Cot a insisté sur le caractère relatif des tactiques utilisées par les mouvements communistes : ce qui est bon en Chine ou dans les pays sous-développés ne convient plus à l'U.R.S.S. et encore moins à nos sociétés occidentales industrialisées. C'est d'ailleurs sur le problème du communisme en Occident que s'est surtout penché Basso.

Il a insisté sur la nécessité d'éviter toute fidélité abusive aux grands

ancêtres du socialisme et il a remarqué que Lénine n'hésita jamais à dépasser Marx lorsque celui-ci lui semblait incomplet. De même, il est normal que nous adaptations, de nos jours, Lénine aux contingences de notre société pour laquelle le problème de prise du pouvoir et ceux de la gestion socialiste se posent différemment de la Russie de 1917. D'ailleurs, l'orateur a rappelé ce texte, primordial à ses yeux, qu'est « L'introduction à l'économie politique », où Marx prône, lui-même, cette adaptation nécessaire et où il recommande de prévoir non seulement les moyens à mettre en œuvre pour conquérir le pouvoir mais aussi ceux qui permettent d'assurer le succès de la gestion socialiste.

Journées d'étude sur l'apartheid

Du 29 février au 1^{er} mars, se sont tenues les journées d'étude organisées par le Comité anti-apartheid, l'Association pour la coopération franco-africaine, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, la Ligue internationale contre l'antisémitisme et la Ligue des droits de l'homme. Plus d'une centaine de personnes y ont assisté.

Le but de ces journées était double : présenter, d'une part, différents aspects de l'apartheid ; rassembler, d'autre part, un certain nombre de représentants d'organisations politiques et syndicales, des Eglises, des mouvements de jeunesse, afin de confronter leurs opinions sur l'apartheid et d'envisager les actions qu'il serait possible de mener contre l'apartheid, en commun ou parallèlement.

Nécrologie

Nous avons appris avec infiniment de peine la mort subite, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord), de notre excellente camarade Payen, institutrice retraitée, qui s'était retirée avec son mari, militant exemplaire comme elle, après avoir exercé sa profession, pendant de longues années, à Wingles (Pas-de-Calais).

Toute notre sympathie émue à Payen, à sa fille Françoise, membre de la C.E. de la Fédération du Pas-de-Calais, à tous les siens, aux camarades de Wingles.

Objecteurs de conscience

Le 21 mars est le dernier délai octroyé aux militaires et réservistes qui s'estiment, en raison de leurs convictions religieuses ou philosophiques, opposés à l'usage personnel des armes pour en faire la déclaration au ministre des Armées.

Pour des renseignements concernant la région parisienne, on peut téléphoner à MED 71-85.

Aulnay-sous-Bois :

Conférence de Daniel Mayer

« La force de frappe ! Pour ou contre ? », conférence publique par Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, et organisée par les Amis de Témoignage Chrétien, le vendredi 3 avril 1964, à 20 h. 45, salle municipale, rue du 11-Novembre, Aulnay-sous-Bois. — Entrée libre.

LE BILLET DE JEAN BINOT

MAL INFORMÉS

Les 246 métallos de Saint-Nazaire — licenciés avant combien d'autres ? — en s'obstinant à se rendre au chantier prouvent qu'ils ignorent ou négligent les chances offertes en permanence par d'autres carrières.

Ainsi la prospérité du règne, jointe à la nature des choses, veut-elle que l'Entreprise Frey recrute du policier en tous genres : voilà, nom d'un chien, de l'embauche ! Sept cents C.R.S. à Orly pour le départ du monarque !

Et si l'apostolat de la bombe lacrymogène et de la matraque ne les tente pas, ils peuvent aussi aller se promener au Mexique.

Pompidou le leur a dit finement : on ne peut prétendre faire la même chose toute sa vie... C'est ainsi que, de professeur bien payé, on devient modeste banquier chez Rothschild et premier nécessaire chez de Gaulle.

Au fait, que ne va-t-il expliquer ça aux métallos de Saint-Nazaire ?

DES GRÈVES AU CONTRE-PLAN

PENDANT que de Gaulle visite le Mexique, son fondé de pouvoir s'occupe de l'intendance. Cette semaine il fait face à la grève du secteur public et il a trouvé dimanche des accents autoritaires pour rappeler la politique gaulliste en matière sociale.

Elle se résume en deux phrases : « Nous ne démordrons pas du plan de stabilisation » à l'intention des fonctionnaires et des agents des entreprises nationalisées et « personne ne peut s'imaginer qu'il exercera toujours sa première activité » pour les travailleurs du secteur privé, menacés par les licenciements. Voilà qui est clair.

M. Pompidou arrache le masque social du gaullisme et le montre tel qu'il est. Mais ce raidissement cache à la fois des inquiétudes et un espoir.

Les inquiétudes concernent une situation économique qui se dégrade régulièrement. La prospérité promise à tous s'efface progressivement devant « la nécessité d'équilibrer notre commerce intérieur et de lutter contre l'inflation ». Ainsi, après six mois de méthode Coué, on ne peut plus cacher que le plan de stabilisation n'a rien résolu.

Au lieu de s'attaquer aux causes profondes de l'inflation dont l'accroissement des dépenses improductives n'est qu'un aspect, les structures de l'agriculture et de la distribution, la spéculation et le profit capitaliste interdisant une expansion continue dans la stabilité monétaire comme une juste répartition de la richesse nationale, le gouvernement s'est contenté

de réduire les investissements publics autres que militaires, limitant les indispensables travaux d'équipement. Il a restreint le crédit, provoquant délibérément la stagnation de certains secteurs d'activité dont le logement n'est pas le moins atteint.

En fait, pour résoudre la crise qu'il sentait venir, le pouvoir, à l'image de ses prédécesseurs a accepté de « casser » l'expansion et de susciter une menace de chômage, le blocage des salaires étant naturellement le couronnement de cette politique qui vise, une fois de plus, à faire supporter aux masses populaires le poids d'un hypothétique redressement financier en aggravant les inégalités sociales.

Face à une telle situation, il est indispensable de dépasser les simples revendications professionnelles pour exiger de profondes réformes de structure sans lesquelles il n'y aura pas d'amélioration durable du niveau de vie ni de participation des travailleurs aux décisions économiques qui commandent la vie nationale.

On en revient ainsi à l'espoir qui influence le comportement du gouvernement aujourd'hui. Il escompte, en effet, que le mouvement du 18 mars sera sans lendemain, qu'il s'agira seulement d'une grève symbolique et non d'une étape vers des mouvements plus durs.

Il table sur les divergences tactiques qui opposent encore les organisations syndicales. Maurice Combes traite par ailleurs des origines du conflit dans le secteur public et analyse les conditions de son dé-

veloppement. Il formule aussi des propositions sur lesquelles il est nécessaire de rechercher l'accord pour prolonger valablement l'action ouvrière engagée. Nous sommes là au cœur du problème.

Dans la mesure où les grèves conserveront leur caractère défensif et ne prendront pas appui sur un programme cohérent, les organisations syndicales ne résisteront pas aux initiatives du pouvoir qui cherchera à exploiter leurs désaccords tactiques. Or, ceux-ci ne seront résolus que si une perspective commune est offerte aux luttes ouvrières. C'est pourquoi le P.S.U., sans attendre un accord politique général, a proposé à toutes les organisations populaires, dont les grandes centrales syndicales, d'établir en commun un contre-plan qui oppose une politique d'ensemble à celle du régime dans le domaine économique et social. Ainsi l'unité pourrait se développer autour de mots d'ordre offensifs et forger dans l'action la solution de remplacement au gaullisme.

La généralisation des grèves dans le secteur public obtenue le 18 mars et les mouvements décidés dans la métallurgie et les industries chimiques montrent une solidarité croissante des travailleurs. Cette situation offre des possibilités nouvelles qu'il convient d'élargir en exigeant, à tous les niveaux de l'action, que celle-ci s'appuie sur un programme de réformes communes. Ainsi apparaîtra, autrement que dans des formules passe-partout, la nécessité d'un changement de politique.

Pierre BEREGOVY

La politique du P.S.U. : Unir la gauche, mais rien que la gauche

M. Frey, après le premier tour, avait cru devoir signaler « l'incroyable stabilité » du corps électoral. Le deuxième tour l'a contraint à réviser ce jugement un peu sommaire. On a rarement assisté, en effet, à une pareille valse de sièges à l'occasion des élections au Conseil général. La cohésion des forces de gauche a provoqué des progrès importants des trois partis qui se réclament du socialisme au détriment de toutes les formations réactionnaires et conservatrices, au sein desquelles l'U.N.R. figure en bonne place. C'est en vain qu'utilisant cette forme supérieure de mensonge qu'on appelle la statistique on cherche à dissimuler l'échec retentissant du parti des princes qui nous gouverne. L'U.N.R. n'existait pas en 1958 et il est trop facile de comparer les résultats des 8 et 15 mars avec ceux d'il y a six ans. On espère ainsi faire oublier l'hécatombe de députés U.N.R. dans des cantons qui leur avaient donné la majorité lors des élections législatives de 1962. La « dégaullisation » est en marche. Seule, l'union de plus en plus étroite de la gauche pourra en accélérer le processus, mais, comme nous l'avons dit dans notre communiqué, il s'agit de rassembler « toute la gauche, et rien que la gauche ».

Ce n'est pas en apportant une cau-

tion « républicaine » aux représentants du grand patronat qu'on liquidera le régime actuel ! Certaines fédérations S.F.I.O. ont fait plus que garder la nostalgie du « cartel des Non », elles persistent à le pratiquer sous une appellation nouvelle. Le P.C., lui, a désisté certains de ses candidats pour des hommes de droite, voire d'extrême droite, afin, a-t-il dit, de barrer la route à l'U.N.R. Nous n'avons pas approuvé une telle tactique et, en de telles circonstances, nous avons continué de combattre la réaction à la fois sous son aspect gaulliste et sous son aspect capitaliste classique. Le suffrage universel nous a approuvés, en particulier dans le Rhône où, seuls contre toute la droite, nous avons obtenu dans deux cantons 21 % et 23,6 % des voix, dans la Seine-et-Oise et dans le Nord. C'est une des caractéristiques du scrutin sur laquelle non seulement les informateurs officiels, mais la grande presse et les journaux des partis traditionnels ont été singulièrement discrets. Il y avait cependant là une excellente occasion de prendre la température de l'opinion sur un problème essentiel : sur quelle base faut-il préparer la succession du pouvoir personnel ? Nous avons répondu, et une grande partie des électeurs consultés grâce à nous a

répondu avec nous : c'est par le Front socialiste et non par l'alliance à la fois choquante et inefficace des socialistes et des conservateurs qu'on établira en France une démocratie capable de résister à toutes les intempéries parce que, adaptée aux nécessités actuelles, elle sera à la fois politique, économique et sociale.

Le ministère de l'Intérieur a curieusement persisté à englober nos voix et nos sièges dans un ensemble aux limites mal définies, qualifié d'« extrême gauche », qui aurait obtenu, dans les deux tours, quarante élus, soit un gain de onze. La quasi-totalité des candidats classés dans cette rubrique appartiennent au P.S.U. ou ont été soutenus par lui et par lui seul. Nous avons eu quatorze élus au premier tour et non douze comme nous l'avions écrit la semaine dernière : la nouvelle de la réélection dans le Gard de nos camarades Martin, à Sauve, et Bompard, à Lassalle, nous est parvenue après la rédaction de mon éditorial. Nous en avons eu quatorze au deuxième tour. Les Côtes-du-Nord, où Mazier est réélu avec un gain considérable de voix à Saint-Brieuc, nous apportent six conseillers généraux (4 + 2), dont deux nouveaux, et le Gard quatre (2 + 2). Desson, dans les Ardennes, Auban, dans la Haute-Garonne, et Gourdon, dans le

Gard, ont résisté victorieusement à des attaques d'une particulière violence ; le premier, subissant les assauts des factieux du 13 Mai, O.A.S. et U.N.R. à nouveau étroitement unis, le second et le troisième, subissant la hargne de la S.F.I.O. Andrée Vienot, Rouquette, Briffod, Chagnon ont été aisément réélus, dès le premier tour, dans les Ardennes, l'Aveyron, la Haute-Savoie et le Cher. Notre vieux camarade Ferrant, auquel on avait attribué dans une partie de la presse une autre étiquette, nous a dit, au téléphone, sa joie et sa fidélité en nous annonçant son succès à Belabre (Indre), au deuxième tour. Nous gagnons deux sièges dans le Finistère, où l'ancien député Leduc est battu à Morlaix par notre camarade Prat, un siège dans la Creuse, dans l'Oise, dans l'Indre-et-Loire. Ces victoires constituent d'heureux présages pour les élections municipales de 1965, aussi bien à Morlaix qu'à Evaux-les-Bains et à Loches.

Qui donc contestait le « nouveau départ » du P.S.U. ?

Edouard Depreux.

(Les résultats en page 4)

ATTENTION!!! A DATER DU 20 MARS

La Rédaction de TRIBUNE SOCIALISTE est transférée

81, rue Mademoiselle, PARIS-15^e

(Métro Cambronne-Vaugirard)

Les élus présentés ou soutenus par le P.S.U.

Ardennes : Andrée Vienot, cons. sort., élue au 1^{er} tour à Rocroi. Guy Desson, cons. sort., élu au 2^e tour à Grandpré.

Aveyron : René Rouquette, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Decazeville.

Cher : Chagnon, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Saulzay-le-Potier.

Corrèze : Labrunie, cons. sort., élu au 2^e tour à Brive.

Côtes-du-Nord : François Clech, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Bégard. Léon Lannay, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Lambert. Louis Morel, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Plouc. Hillion, nouvel élu, élu au 1^{er} tour à Uzel. Antoine Mazier, cons. sort., élu au 2^e tour à Saint-Brieuc. Le Coquil, nouvel élu, élu au 2^e tour à Lonoillon.

Creuse : Cléret, nouvel élu, élu au 2^e tour à Evaux.

Eure : Jumelle, cons. sort., élu au 2^e tour à Louviers.

Eure-et-Loir : Nespoulous, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Brézolles. Lamirault, cons. sort., élu au 2^e tour à Bonneval.

Finistère : Prat, nouvel élu, élu au 2^e tour à Morlaix. Lahrer, nouvel élu, élu au 2^e tour à Plouigneau.

Gard : Bompard, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Lassalle. Martin, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Sauve. Gourdon, cons. sort., élu au 2^e tour à Vauvert. Blanc, nouvel

élu, élu au 2^e tour à Saint-André-de-Valborgne.

Haute-Garonne : Achille Auban, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Saint-Béat.

Gironde : Bonnemaison, cons. sort., élu au 2^e tour à Sainte-Foy-la-Grande.

Indre : Ferrant, cons. sort., élu au 2^e tour à Belabre.

Indre-et-Loire : Astruc, nouvel élu, élu au 2^e tour à Loches.

Landes : Labeyrie, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Tartas.

Lot-et-Garonne : Roger Roques, cons. sort., élu au 1^{er} tour à Castillonnes.

Oise : Ville, nouvel élu, élu au 2^e tour, à Maignelay.

ARDENNES

Après notre camarade Andrée Vienot, élue au 1^{er} tour à Rocroi, Guy Desson est réélu à Grandpré par 898 voix contre son concurrent indépendant qui obtient 744 voix. Au 1^{er} tour, G. Desson avait obtenu 713 voix et le candidat communiste 61 voix. G. Desson bénéficie donc non seulement du désistement communiste, mais gagne 124 voix supplémentaires sur le 1^{er} tour, alors que l'indépendant retrouve très exactement les voix des candidats réactionnaires du 1^{er} tour.

Le P.S.U. retrouve donc ses deux conseillers généraux sortants dans ce département. La S.F.I.O. perd un siège à Givet et en gagne un à Charleville. Les communistes retrouvent leurs sièges.

CHARENTE-MARITIME

Dans le canton de Tonnay-Charente, où le sortant U.N.R. n'avait pas été proclamé élu au 1^{er} tour faute d'avoir obtenu 25 % des inscrits, le candidat P.S.U. Mercier obtient 1.038 voix contre 1.445 au sortant U.N.R. Notre camarade avait obtenu 555 voix au 1^{er} tour et avait bénéficié du désistement du candidat du P.C. (368 voix). Il gagne donc 115 voix supplémentaires.

Dans le canton de La Rochelle-Est, le candidat communiste Bely bat le sortant U.N.R. grâce au désistement du candidat P.S.U. qui avait obtenu 699 voix (9 %) et au désistement radical.

Dans le canton de La Jarrie, le candidat radical bat le sortant U.N.R. grâce au désistement communiste et P.S.U.

CREUSE

Notre camarade Cléret prend le siège du canton d'Evaux à un radical. Il obtient 1.794 voix contre 494 au radical. Il bénéficiait du désistement du candidat du P.C. et de la S.F.I.O.

A Guéret, le candidat communiste Tournaud prend le siège d'un radical en bénéficiant du désistement P.S.U. et S.F.I.O.

Le P.S.U. compte désormais trois conseillers généraux (plus un), le P.C.F. deux (plus un) et la S.F.I.O. douze (plus un). Les radicaux tendance Pierrebourg, qui représentent la droite dans ce département, ne comptent plus que sept conseillers (moins trois).

COTES-DU-NORD

Les succès remportés au 1^{er} tour sont confirmés par le second. Notre camarade Antoine Mazier l'emporte largement à Saint-Brieuc par 10.932 voix contre 7.413 au candidat M.R.P.-pleveniste. Il a bénéficié du désistement communiste (2.486 voix) et gagne 1.712 voix supplémentaires, alors que le candidat M.R.P.-pleveniste, qui avait bénéficié du désistement U.N.R., ne gagne pas de voix sur les suffrages de droite du 1^{er} tour.

Après le nouveau siège emporté à Uzel au 1^{er} tour, le P.S.U. en gagne un second à Lonoillon, où notre camarade Le Coquil obtient 2.048 voix contre le sortant M.R.P. (1.896 voix). Il avait bénéficié du désistement communiste (479 voix) et gagne 550 voix supplémentaires.

De plus, le P.C. gagne un siège à Guinamp et la S.F.I.O. à Lannion.

Le conseil général comptera donc 8 P.S.U. (plus deux), 6 communistes (plus un), 5 S.F.I.O. (plus un). La majorité pleveniste est réduite de 4 sièges (29 contre 33). La poussée à gauche confirme les impressions du 1^{er} tour sur les changements qui s'opèrent dans les milieux paysans et sur l'efficacité des efforts entrepris par les partis de gauche et les syndicats dans le Comité d'action pour la Bretagne.

EURE-ET-LOIR

Au 1^{er} tour, le conseiller sortant Nespoulous, avait été réélu à Brézolles avec le soutien du P.S.U. C'est le cas, au second tour, à Bonneval, où le conseiller sortant Lamirault bénéficiait également du soutien P.S.U. Il bénéficiait du désistement communiste (698 voix) et gagne 550 voix supplémentaires.

FINISTÈRE

Deux conseiller généraux P.S.U. nouveaux sont élus dans le Finistère où la même poussée à gauche est enregistrée que dans les Côtes-du-Nord.

A Morlaix, notre camarade Prat obtient 5.303 voix contre 5.185 au conseiller sortant Leduc, maire de Morlaix, déjà battu aux élections législatives par Tanguy-Frigent. Leduc voit sa position sérieusement menacée à la municipalité. Le candidat P.S.U. bénéficiait du désistement du P.C. (1.616 voix) et de la S.F.I.O. (1.415 voix). Il gagne plus de 525 voix malgré une manœuvre de dernière heure des A.P.E.L., subventionnées par la majorité cléricalle du conseil général.

A Plouigneau, notre camarade Lahrer est élu avec 2.940 voix contre 1.215 voix

au candidat de droite. Il bénéficiait du désistement du P.C. (1.094 voix).

Le conseil général comprendra désormais 4 P.S.U. (plus deux), 1 communiste, 2 S.F.I.O. (moins deux), 1 radical, 2 centre gauche, 18 M.R.P. (plus trois), 5 U.N.R., 6 indépendants (moins trois), 3 modérés, 1 sans étiquette.

GARD

Outre les deux candidats sortants soutenus par le P.S.U. élus au 1^{er} tour, Bompard, à Lassalle, et Martin, à Sauve, le P.S.U. obtient deux sièges au second tour. Notre camarade Gourdon est réélu à Vauvert avec 3.859 voix contre 2.352 voix au candidat réactionnaire. Il avait bénéficié du désistement communiste (1.527 voix) et gagne 733 voix. La S.F.I.O., dans ce département, sous l'impulsion de Béchar, ne s'était pas jointe à l'accord des fédérations P.S.U., P.C. et radicale.

Saint-André-de-Valborgne, dont le siège était vacant depuis le décès de notre

A PROPOS DU PREMIER TOUR

ISERE : Nous n'avions pas reçu, la semaine dernière, les résultats de Saint-Siméon-de-Bressieux, où notre camarade Jean Savignon a obtenu 299 voix, soit 10 % des suffrages.

AIN : Nous n'avions pas reçu les résultats intéressants des trois candidats de l'Ain au premier tour : Canton de Lagnieu, P.S.U., 10,26 % ; Canton de Gex, P.S.U., 7,21 % ; canton de Bourg, P.S.U., 5,04 %.

HAUT-RHIN : Nous avons mal indiqué les résultats du canton de Soult où notre camarade Fouilleuron a obtenu 502 voix (9,70 %) au premier tour.

camarade Ozil, notre camarade Blanc l'emporte par 438 voix sur le candidat S.F.I.O. (392 voix). Il avait bénéficié du désistement communiste (60 voix) et gagne plus de 160 voix.

Le P.S.U. retrouve ses 7 conseillers généraux, les communistes 4 ; la S.F.I.O. perd deux sièges (14 au lieu de 16), les indépendants gagnent 1 siège (4 au lieu de 3). Il n'y a de plus un divers gauche.

GIRONDE

Nous avons rappelé dans notre dernier numéro la situation particulière de ce département où s'est constitué un Front démocratique comprenant S.F.I.O., Centre national des indépendants, M.R.P., U.D.S.R., Centre républicain Lafay, Parti libéral européen G.-P. David, Parti radical. Les candidats de ce Front démocratique ont obtenu au second tour le désistement des communistes.

Dans le 3^e canton de Bordeaux, où l'indépendant Castets bénéficiait du désistement communiste, la fédération de la Gironde du P.S.U. a maintenu la candidature du camarade Jaumouillé, qui a obtenu 398 voix, soit 6,5 %. Il semble que la majorité des voix de droite se soit portée sur l'U.N.R. qui l'a emporté et que la majorité des électeurs communistes ait voté pour l'indépendant.

Dans le canton de Sainte-Foy-la-Grande, le conseiller sortant, Bonnemaison, soutenu par la fédération du P.S.U., a obtenu le désistement communiste et l'a emporté par 2.486 voix contre son concurrent M.R.P. soutenu par le Front démocratique, dont la fédération S.F.I.O. (1.334 voix).

HAUTE-GARONNE

Nous avons signalé, dans notre dernier numéro, que notre camarade Achille Auban, conseiller général de Saint-Béat, avait été réélu au 1^{er} tour par 1.457 voix contre 621 au candidat que la S.F.I.O. lui opposait.

Mais il faut souligner que ce succès a été acquis dans des conditions de lutte les plus difficiles : la S.F.I.O. avait tout mis en œuvre pour obtenir la défaite d'Achille Auban. En particulier, les trois sénateurs S.F.I.O. et le président du conseil général (S.F.I.O.) avaient exercé sur les maires les pressions les plus violentes. On avait promis les subventions départementales les plus fortes à ceux qui « feraient bien voter », et on avait menacé les autres d'entraver tous leurs projets. Et le sénateur Suran, à qui son mandat parlementaire laisse beaucoup de loisirs, a véritablement « travaillé » le canton pendant près d'un mois. Achille Auban a triomphé de toutes ces attaques en proclamant sa fidélité au socialisme et en dénonçant la « trahison permanente » qui règne à la S.F.I.O. de la Haute-Garonne. La Fédération de la Haute-Garonne s'en félicite et puise dans ce succès un grand espoir en l'avenir.

INDRE

Notre camarade Ferrant, conseiller sortant, qui bénéficiait du désistement communiste, l'a emporté sur un indépendant par 1.380 voix contre 1.019.

INDRE-ET-LOIRE

La section P.S.U. de Loches a obtenu un remarquable succès avec la victoire de notre camarade Astruc (4.152 voix) sur le conseiller sortant indépendant, maire de Loches (3.555 voix).

Astruc avait obtenu, au premier tour, 2.445 voix et a bénéficié du désistement communiste (1.026). Il gagne donc 681 voix supplémentaires, alors que son adversaire n'en gagne que 530. Ce succès est le résultat d'un travail sérieux d'implantation et d'action locale effectuée par la

section de Loches qui prépare avec enthousiasme les prochaines élections municipales.

Dans le canton de Tours-Est, la fédération P.S.U. a soutenu, au second tour, la candidature du candidat communiste Longuet, qui l'a emporté sur le sortant S. F. I. O., qui s'était maintenu.

Les communistes ont, désormais, deux conseillers généraux, le P.S.U. 1 et la S. F. I. O., par contre, n'y est plus représentée.

ISERE

Un accord intervenu entre les fédérations P.S.U., P.C. et S.F.I.O. a permis de présenter des candidats communs, ce de présenter de battre, en particulier, le qui a permis de battre, en particulier, le maire U.N.R. de Grenoble, Michallon.

NORD

Dans le canton de Lille-Centre, où les fédérations du P.C. et de la S.F.I.O. avaient retiré leurs candidats devant Bertrand Motte, conseiller indépendant sortant et figure caractéristique du patronat textile, la fédération P.S.U. a décidé le maintien de son candidat Armand Lebleu, qui passe de 310 voix à 1.612, soit 20 %. Les 1.300 voix gagnées montrent que la grande majorité des électeurs communistes (948) et une partie des électeurs S.F.I.O. (1.178) ont refusé de voter pour Bertrand Motte qui, par rapport aux voix de la droite classique du premier tour, ne gagne, lui, que 600 voix, l'U.N.R. en gagnant, pour sa part, 600. Bertrand Motte conserve son siège alors que quatre de ses amis indépendants les perdent dans le Nord.

OISE

Le P.S.U. entre au Conseil général de l'Oise avec le succès de notre camarade Marcel Ville à Meignelay, qui obtient 1.221 voix, contre le sortant U.N.R., 1.134, un socialiste indépendant s'étant maintenu (569 voix). Le P.C. s'était désisté (304 voix) et notre camarade gagne, de plus, 115 voix.

Le désistement P.S.U. a assuré le triomphe d'un candidat S.F.I.O. sur le frère du député Hersaut. Il faut noter qu'au premier tour, notre camarade Schabanel obtenait 13 % des voix, comme lors de l'élection partielle de juillet dernier, où il n'y avait pas de candidat S.F.I.O.

RHONE

Dans ce département, le Parti communiste avait décidé le retrait, dans de nombreux cantons, en faveur de candidats réactionnaires plus ou moins liés à la politique « apolitique » du maire Pradel. L'U.N.R. avait, de son côté, pratiqué la même politique.

C'est ainsi que, dans le 11^e canton de Lyon, le candidat « apolitique » Baridon bénéficiait à la fois du désistement du P.C., de l'U.N.R. et du C.N.I. La Fédération du P.S.U. a décidé le maintien de son candidat Rouchouse qui a obtenu 2.000 voix, soit 23 % et 1.399 voix de

Communiqué du Bureau national

Le second tour des élections cantonales a été caractérisé par une plus étroite cohésion de la gauche que lors des précédentes consultations électorales. Grâce à cette cohésion, on a enregistré un recul sensible des forces réactionnaires et, en particulier, un échec de nombreux candidats U.N.R. ou V^e République.

L'appel du P.S.U. pour l'union de la gauche, de toute la gauche et de rien que la gauche, a été entendu par de nombreux électeurs. Le P.S.U. se félicite de ses gains en voix et en sièges dans de nombreux départements, s'ajoutant à ceux déjà réalisés au premier tour.

Le 16 mars 1964.

plus qu'au premier tour. Or, le candidat du P.C. avait obtenu 2.442 voix, alors que l'élu « apolitique » n'obtient que 500 voix de plus que le total des voix réactionnaires du premier tour.

Même opération à Neuville-sur-Saône, où M. Dugoujon bénéficiait du désistement de l'U.N.R. et du P.C. Notre candidat Barthelemy obtient 2.209 voix (21 %), soit 1.312 voix de plus, alors que le P.C. avait obtenu, au premier tour, 1.703 voix et que M. Dugoujon n'obtient même pas le total des voix réactionnaires du premier tour.

Dans les cantons de Lyon 12, Lyon 13, les voix du P.S.U. se sont reportées entièrement sur le candidat communiste après le désistement de nos candidats. Il en a été de même à Saint-Genis-Laval, où notre candidat s'est désisté en faveur du S.F.I.O.

HAUTE-VIENNE

A Limoges-Ouest, le parti communiste s'était désisté en faveur du maire S.F.I.O. de Limoges, Longeueque, qui s'appuie essentiellement sur les forces réactionnaires. La Fédération du P.S.U. avait décidé le maintien de son candidat qui passe de 359 voix à 1.122 voix (9 %).

Il faut noter d'ailleurs que dans deux autres cantons, dont celui de Limoges-Est, le candidat communiste l'a emporté sur les candidats S.F.I.O. appuyés sur la droite comme cela est le cas, de longue date, dans ce département.

Après le procès
de Rabat

IL FAUT SAUVER
LES CONDAMNÉS
A MORT

Le verdict rendu par le tribunal de Rabat n'aura pas surpris nos lecteurs, à qui nous avons exposé ici, la semaine dernière, les conditions étranges dans lesquelles le « complot de juillet » avait été découvert et comment l'instruction, puis les débats, avaient été conduits.

Onze condamnations à mort, dont trois frappent des accusés arrêtés : Mohamed Basri, Moumen Diouri, Omar Benjelloun ; des peines d'emprisonnement pour vingt ans (quatre accusés présents), quinze ans, dix ans..., quelques mois, trente-cinq acquittements...

Le tribunal a voulu sauver la face et tout faire jusqu'au bout pour donner l'illusion d'une justice sereine et impartiale. Il a délibéré pendant une semaine. Il a « dosé » ses sentences. Deux députés de l'U.N.F.P. ont été relaxés et vont pouvoir siéger de nouveau à la Chambre des représentants élus au mois de juillet dernier.

Habiles dosages

Cette diversité dans les condamnations a en même temps un aspect politique. Elle permet de soutenir la thèse que le pouvoir a, dès le début, fait soutenir par sa presse : ce n'est pas, comme le dit l'opposition, un procès intenté à l'U.N.F.P. et destiné à démanteler ce parti ; c'est celui d'un groupe restreint « d'activistes » qui l'avaient contaminé.

Il n'en reste pas moins que — sans parler des deux condamnés en fuite comme Mehdi Ben Barka — il y a parmi ceux qui sont condamnés à mort des dirigeants de l'U.N.F.P., notamment Basri et Benjelloun, qui jouissent d'une grande audience.

Aussi est-il peu probable que l'opinion publique marocaine soit dupe de ces habiles dosages dans les condamnations.

En ce qui concerne l'opinion internationale, et d'abord l'opinion de notre pays, elle doit maintenant s'attacher à obtenir que l'exécution des sentences capitales n'ait pas lieu.

P. L.

CHYPRE ET SUD-VIETNAM :

on joue toujours avec le destin des deux peuples



(Photo A.D.P.)

« Nous assistons sans bouger à des guerres civiles... »

En deux endroits du monde, les puissances jouent avec le destin des peuples sans que l'opinion internationale s'en soit vraiment émue.

Ce qui se passe à Chypre et au Sud-Vietnam ne menace pas, il est vrai, la paix mondiale — une paix qui ne dépend, en ce moment, que des relations entre les deux plus grandes puissances, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. (La menace d'intervention militaire turque à Chypre n'était qu'une rodomonade.)

Cela n'empêche que nous assistons sans bouger à des guerres civiles où, chaque jour, les êtres humains reçoivent la mort, de la main d'autres êtres humains qu'arme une haine sans merci (Chypre) ou bien, d'un côté un espoir cruel et, de l'autre, la morne discipline des soldats sans cause (Vietnam).

Dans les deux cas, de Gaulle a pu prendre avantage de l'indifférence et du silence de l'opinion, pour prendre figure non seulement de réaliste, mais de juste, de prophète de la vraie paix. Ce n'est pas la première fois que cela se produit : quand le socialisme, le mouvement ouvrier, l'opinion démocratique s'abstiennent de défendre haut et clair le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il se présente quelqu'un qui s'empare à bon compte d'un rôle qu'il interprète à sa manière.

Manœuvres d'un autre âge

Chypre est une île grecque, peuplée à 83 p. 100 par des Grecs et où même la minorité turque parle grec. La Grande-Bretagne lui a donné l'indépendance, ce qui était raisonnable ; mais en l'assortissant (par les accords de Zurich et de Londres) d'un statut qui rend cette minuscule nation ingouvernable et inviable, ce qui a produit la crise actuelle, avec son cortège d'affreux massacres, d'hystérie collective, de déplacements de populations.

Le gouvernement turc, sous le louable prétexte de protéger la communauté turque de Chypre, a poussé au pire, parce que du pire pouvait sortir un partage de l'île. C'est-à-dire que la Turquie de Gursel et Inonu, qui vit sous la tutelle américaine, ambitionne de récupérer une parcelle de ce que la Turquie croulante d'Abd-ul-Ahmid II, oppresseur de vingt peuples, vaincu par le tsar, avait vendu aux Anglais.

En Grèce, la droite, qui vient d'être chassée du pouvoir par des élections non truquées, agit en secret

afin de transformer la juste lutte des Grecs de Chypre pour l'Enosis (le rattachement) en un inexpiable carnage.

Les Etats-Unis étaient sur le point de prendre, purement et simplement, la relève de la Grande-Bretagne (désireuse enfin de passer la main comme elle le fit en Grèce, il y a quinze ans) quand la seule réserve de la France les amena à un peu plus de circonspection.

Maintenant, l'O.N.U. a été chargée de faire la police dans l'île. C'est une tâche ingrate, et même sans espoir, si l'on prétend imposer par une occupation internationale un statut qui a déjà fait faillite. Les accords de Zurich et Londres sont morts. Il faut les enterrer.

Les principes mêmes de l'O.N.U. disent qu'il faut cesser les manœuvres et les calculs d'un autre âge, donner la parole au peuple de Chypre, lui faire choisir son avenir et si — comme tout le fait prévoir — cet avenir est l'union à la Grèce, obtenir des garanties normales pour la minorité turque.

Le dernier bluff

Au Sud-Vietnam, on assiste à un grand bluff, le dernier en date dans une longue série de bluffs imaginés par des militaires pour justifier leur importance exagérée, et soutenus par des politiciens pris à leur propre mensonge.

Si l'on en croit ce qui se dit et s'écrit en ce moment, le ministre de la Défense américaine, Robert McNamara, au cours de sa quatrième visite à Saigon, a promis une « aide totale » à la camarilla débile qui prétend gouverner le Sud-Vietnam, et, sur ses recommandations, les Etats-Unis prendraient toutes dispositions pour :

— galvaniser l'effort de guerre sud-vietnamien contre le maquis du Vietcong ;

— entreprendre une grande opération, à la fois psychologique et économique, qui élèverait le niveau de vie du *nha-qué* de telle sorte qu'il se désolidariserait de la résistance ;

— porter la contre-guérilla au Nord-Vietnam, grâce à l'expérience et aux conseils de spécialistes formés dans les bayous de la Floride ou de la Nouvelle-Orléans.

M. McNamara passait pour l'homme le plus intelligent et le plus efficace du gouvernement américain. Il était le « cerveau électronique de l'administration ». Il s'efforce visi-

blement de changer de réputation.

Ses plans ne galvaniseront rien du tout. L'Amérique ne fera pas du *nha-qué* un coq en pâte, et si, par impossible, elle tenait cette gageure, cela ne désarmerait pas la résistance, mais améliorerait son ordinaire. Quant à porter la guérilla au nord du 17° parallèle, c'est simplement travailler pour le communiqué.

Toute l'affaire rappelle irrésistiblement les déclarations de Tchang Kaï-chek qui, à chacun de ses anniversaires répète qu'il songe, un peu plus qu'hier et un peu moins que demain, à reprendre pied en Chine continentale.

Un seul espoir

Dix ans après la conférence de Genève, qui mit fin à la première guerre d'Indochine, le maquis est plus fort en Cochinchine et en Sud-Annam que ne l'était le Vietminh d'alors. Le renversement et le meurtre de Ngo Dinh Diem ont jeté bas la seule force — artificielle, mais cohérente — qui avait encore quelque chance de tenir tête au communisme. Il n'est même pas sûr qu'une neutralisation du Sud-Vietnam (du Sud seul) soit encore un compromis praticable, autre chose qu'un expédient qui ferait gagner quelques mois. On ne pourrait sans doute y recourir que comme à une opération d'ensemble englobant le Laos, le Cambodge et consacrant l'évacuation de l'Indochine par les Etats-Unis. Ce dernier avantage stratégique offert au communisme serait peut-être assez grand pour que l'U.R.S.S. et la Chine, réconciliées sur ce point, acceptent un Sud-Vietnam neutre. C'est le seul espoir.

On comprend trop bien que, engagés dans une deuxième guerre d'Indochine qu'ils n'ont pas vue venir mais qu'ils ont laissé naître, les Etats-Unis veulent gagner du temps. Tout y est argument électoral en ce moment. Le président Johnson, chef du parti démocrate, n'est pas en position de dire la vérité. Il ne peut changer de politique indochinoise avant l'élection du 3 novembre sans avouer que la politique pratiquée jusqu'à présent aboutit à un pitoyable échec. Il charge donc son ministre de la Défense de gagner du temps coûte que coûte. Mais ce sera autant de temps précieux perdu pour tenter le compromis qui donnerait peut-être un répit, le premier depuis un quart de siècle, aux peuples d'Indochine.

Paul Parisot.

GREVES : Des millions de travailleurs

Une prise de conscience de la puissance ouvrière

par Jean SCHAEFER
secrétaire de la C.G.T.

A quarante-huit heures de la grève du 18 mars et alors que des développements peuvent encore se produire, je pense qu'il serait aventureux et présomptueux à la fois de vouloir émettre des appréciations de caractère définitif.

Mais on peut faire des remarques utiles sur plusieurs points :
● Les causes de ce mouvement se retrouvent dans un mécontentement généralisé des travailleurs, tant du secteur public que du secteur privé : mécontentement né des conséquences conjointes du Plan de « stabilisation » et du IV^e Plan « économique et social », dont les objectifs visent essentiellement à assurer les bases économiques de la politique de prestige du pouvoir gaulliste, et cela au détriment des conditions d'existence des travailleurs. Dans ce cadre, s'insèrent les promesses non tenues et les dérobades devant les demandes d'examen des revendications présentées par les syndicats de la fonction publique, des professions industrielles, commerciales et agricoles.

● Les appels parfois parallèles — et très souvent communs — émanant des organisations ouvrières : nationales, régionales ou locales selon les cas, dénotent des rapprochements en ce qui concerne l'analyse de la situation, avec un minimum de points communs, ce qui constitue la base même d'une réelle et large unité d'action. Dans les faits, et en dépit d'inégalités selon les branches, les organisations syndicales affiliées aux trois centrales : C.G.T., C.F.T.C., F.O., sont le plus souvent engagées ; il s'y ajoute la F.E.N. pour les enseignants et, dans certaines administrations, des syndicats autonomes. C'est donc la concrétisation d'une opposition commune grandissante.

● On estime à 6 millions le nombre des travailleurs touchés par cette action. Quelle sera la participation effective ? On peut penser qu'elle sera élevée, d'abord en raison du mécontentement généralisé déjà évoqué, mais aussi parce que cette évolution vers de larges actions communes répond à une longue attente.

En effet, après l'arrêt national de travail du 1^{er} février 1960 et les actions d'avril 1961 contre l'O.A.S., comme après la grandiose journée du 13 février 1962, lors des obsèques des victimes du massacre du métro « Charonne », de nombreux travailleurs avaient posé la question : « Comment se fait-il que vous ayez pu appeler — tous — et avec succès à des grèves et manifestations de caractère politique, alors qu'en d'autres circonstances, pour des actions revendicatives, vous n'y parvenez pas ? » Et leur question comportait implicitement une injonction : « Agissez en commun ! »

Après la grève des mineurs de février 1963, et le mouvement de solidarité unanime dont elle avait été l'origine, la grève du 18 mars constitue ainsi un nouveau pas vers l'accomplissement de ce vœu en faveur duquel, par toute son attitude depuis plusieurs années et par ses propositions renouvelées, la C.G.T. a constamment agi.

● Que peut-on attendre d'un tel mouvement ? Il serait, certes, erroné de penser que le Pouvoir cédera à cette première pression et que tous les problèmes seront résolus dès le lendemain. Mais il serait encore bien plus faux et plus dommageable de penser que, s'il ne conduit pas à résoudre tout et tout d'un coup, il ne sert à rien. Je crois fermement que cette journée du 18 mars sera une journée d'une portée exceptionnelle, parce qu'elle sera, depuis de longues années, la première journée d'action revendicative d'aussi grande envergure.

A courte échéance, le gouvernement ne pourra pas longtemps maintenir son refus de prendre en considération la volonté massivement exprimée par près de la moitié des travailleurs du pays et que, dans leur majorité, les autres salariés et de larges couches de la population comprennent et approuvent.

Enfin et surtout, à travers elle, les travailleurs seront en mesure de mieux prendre conscience de ce qu'est leur puissance quand ils savent unir leurs forces, et des promesses de changements fondamentaux qu'elle porte en elle. Loin de ressentir l'impression que les syndicats interviennent « pour eux », ils comprendront plus nettement que ce sont eux-mêmes qui s'expriment par la voix de leurs organisations syndicales, et cette identification du syndicat et de la masse des syndiqués d'abord, puis de la masse des travailleurs dont ils assument la défense, sera le plus sûr moyen de mobilisation pour d'autres luttes à venir.

VERS UNE GÉNÉRALISATION MOUVEMENTS REVENDICATIFS

La relance de l'agitation sociale, que nous constatons dans notre dernier numéro, se manifeste avec éclat par la journée du 18 mars, les grèves ayant tendance à se généraliser dans le secteur public et à s'étendre au secteur privé. Face à cette vague de revendications plus ou moins concertées, on peut se demander si le gouvernement pourra poursuivre longtemps l'application de son « plan de stabilisation » et le blocage des salaires qu'il implique.

L'offensive de la C.G.T.

Cette offensive est principalement le fait des syndicats C.G.T. des différents secteurs. On sait qu'à la fin de l'année dernière, cette centrale considérait, à l'inverse de la C.F.T.C., que la situation n'était pas mûre pour un mouvement d'ensemble. Il n'en est plus de même maintenant.

Le durcissement de la C.G.T. s'est manifesté d'abord chez les cheminots où, à la suite de l'échec de la commission nationale de conciliation, cette organisation voulait organiser des débrayages étendus sur trois jours, alors que les fédérations C.F.T.C. et F.O. envisageaient, ainsi

que nous l'avons relaté, une grève au moment de Pâques. Le mouvement de vingt-quatre heures lancé par les fonctionnaires F.O. et la F.E.N. pour le 18 mars a sans doute contribué à l'accord réalisé entre les cheminots C.G.T. et F.O. pour une grève de vingt-quatre heures, la C.F.T.C. se ralliant presque immédiatement, ainsi que les fonctionnaires.

Dans les P.T.T., tandis que la C.G.T. et la C.F.T.C. avaient décidé un mouvement pour le 19 mars, l'importante fédération F.O. se prononçait pour la grève le 18 mars, ce qui entraînait, cette fois, le ralliement de la C.G.T., la C.F.T.C. demandant à ses adhérents de « ne pas faire les briseurs de grève » ce jour-là et de ne pas travailler le 19. On enregistre donc, dans le secteur public, malgré les réserves de la Confédération F.O., une action commune entre la C.G.T. et F.O., action plaçant la C.F.T.C. dans une situation assez délicate. C'est ainsi que le mouvement s'étendait, le 18 mars, à la R.A.T.P., où les syndicats F.O. et C.G.T. décidaient la grève, et à la Sécurité sociale, dans les arsenaux et manufactures, dans la navigation aérienne (avec la participation de la C.F.T.C.).

Par contre, à l'E.D.F., les fédérations C.F.T.C. décidaient d'attendre la reprise des pourparlers avec les directions le 25 mars, tandis que la C.G.T. s'efforçait d'entraîner les autres syndicats en demandant « de préparer en profondeur et dans l'unité la grève du 18 mars ».

A noter également la grève lancée par le comité intersyndical de la R.T.F. du 18 mars à 20 heures au 19 mars à 24 heures pour protester contre « la limitation abusive du droit de grève à la R.T.F. » et les sanctions prises contre des agents qui avaient participé à des mouvements antérieurs.

Ce qu'il faut souligner, d'autre part, c'est l'extension des grèves au secteur privé, les fédérations C.G.T. et C.F.T.C. de la métallurgie appelant pour le 18 mars à des débrayages de deux à vingt-quatre heures, tandis que les fédérations C.G.T., C.F.T.C. et F.O. des industries chimiques, du pétrole et du caoutchouc décidaient une journée revendicative à la même date.

Les objectifs des grèves

Dans le secteur privé, les revendications généralement mises en avant concernent l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, la retraite à 60 ans (avec le souci notamment de faire face aux menaces de chômage), la défense des libertés et des droits syndicaux.

— C'est moins confortable, mais c'est gratuit...

(Photo Agip.)



ailleurs contre la politique gaulliste

TION DES DICATIFS

ans le secteur public, on parle de nécessité d'une reprise des discussions avec le gouvernement, de rattrapage, de parité avec le secteur privé.

Les objectifs ne sont donc pas absolument communs, même s'ils viennent dans tous les cas à refuser les conséquences du plan de stabilisation, jugé néfaste ou illusoire.

Le P.S.U., qui a toujours précisé une extension et une coordination des mouvements, en particulier dans le secteur public, se réjouit de cette tendance à la généralisation des grèves. Encore faudrait-il dépasser les revendications particulières pour atteindre des objectifs généraux d'ordre économique et social, pour opposer à la « planification gaulliste » un contre-plan comportant des réformes de structure.

Alors que le gouvernement brandit le spectre de l'inflation, il est évident que le poids des dépenses improductives, en particulier des dépenses engendrées par la force de frappe, est un facteur d'inflation. Il n'est de même du coût de la distribution qui s'oppose à une stabilisation des prix (on le voit bien pour la viande).

Alors que le rapport Toutée, en dépit de certaines constatations qui confirment ce qu'avancent les syndicats, tend finalement à les dessaisir de l'essentiel de leurs prérogatives en matière de discussion de salaires, il faudrait définir les conditions d'une autonomie réelle des entreprises nationales, d'une libre confrontation entre les syndicats et les directions de ces entreprises.

Dans le secteur privé, il faut lutter pour la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, pour un contrôle des travailleurs sur la production et sur la distribution. Alors qu'on parle de « politique des revenus », il faut imposer un contrôle des bénéfices capitalistes et de l'autofinancement.

Enfin, le gouvernement s'efforçant de mettre en place une politique autoritaire des salaires au nom du Plan, il faut lui opposer une véritable planification démocratique qui implique la participation des syndicats à l'élaboration et à l'exécution du Plan.

L'efficacité de la pression syndicale dépend d'une prise de conscience des organisations ouvrières. Elle dépend aussi d'un changement politique qui ne peut résulter que d'une action commune des syndicats et des partis de gauche. Ce que nous appelons le Front Socialiste.

Maurice Combes.



(Photo A.F.P.)

— Les cheminots veulent obliger le gouvernement à briser le blocage des salaires.

“ Les cheminots veulent discuter de leurs salaires sans contrainte ni arbitraire ”

A l'occasion de la grève des cheminots, notre camarade Roger Bodeau, secrétaire de la Fédération des cheminots Force Ouvrière, représentant du personnel au Conseil d'administration de la S.N.C.F., nous a accordé l'interview ci-dessous :

Comment l'accord s'est-il réalisé entre les fédérations de cheminots pour la grève du 18 mars, alors que les positions étaient différentes au départ ?

— La Fédération F.O. des cheminots était, en ce qui la concerne, pour une action se situant au moment de Pâques, dans la semaine du 23 au 29 mars. Mais nous n'avons trouvé aucun appui pour cette date à la réunion interfédérale du 11 mars, qui devait décider de la riposte à apporter à l'intransigeance du gouvernement. La C.G.T., notamment, proposait des arrêts de travail étalés sur trois jours, les 18, 19 et 20 mars.

« Nous objections que les cheminots ne devaient pas se lancer dans des actions plus longues que celles envisagées par les autres travailleurs du secteur public : l'« infanterie de marine » est irritée de se battre plus souvent et plus longtemps que les autres pour des revendications qui ne lui sont pas propres mais générales.

« Finalement, nous nous félicitons de l'accord intervenu pour le 18 mars, la grève des cheminots coïncidant avec un mouvement d'ensemble des fonctionnaires et des enseignants.

Quelles sont les principales revendications mises en avant par les syndicats de cheminots ? Ces revendications coïncident-elles avec celles des autres organisations du secteur public ?

— Nous demandons tous que le gouvernement tienne ses engagements et ouvre des discussions sur les salaires et retraites. Cela vaut pour les cheminots comme pour l'ensemble des travailleurs dépendant directement ou indirectement de l'Etat.

« Les revendications des Fédéra-

tions de cheminots sont, en gros, les mêmes : revalorisation substantielle des salaires et retraites, avec paiement dans l'immédiat d'un acompte uniforme de 150 F ; une nouvelle diminution de la durée hebdomadaire du travail en vue d'un retour aux 40 heures ; trente jours de congé par an ; la prise en considération des revendications catégorielles, en particulier la réforme du P 4 qui concerne la réglementation du travail.

« F.O. met aussi l'accent sur la réforme de la rémunération actuelle dont l'éventail hiérarchique nous semble trop ouvert.

Comment les syndicats de cheminots apprécient-ils le rapport Toutée ?

— Nous pensons tous que ce rapport contient des remarques exactes en ce qui concerne l'absence de discussions véritables avec les syndicats dans le secteur public. Toutefois, en ce qui concerne la S.N.C.F., nous tenons à souligner que celle-ci, contrairement à l'E.D.F. et aux Houillères nationales, ne se trouve pas dans une situation de monopole.

« Il résulte de cette constatation qu'on ne peut réserver un sort général au secteur nationalisé ; le rapport ne fait cependant pas de distinguo.

« Mais nous nous élevons surtout contre le fait que la détermination de la masse salariale échapperait totalement aux discussions paritaires. Elle serait simplement décidée probablement pour chaque entreprise par le gouvernement. Nous ne pouvons accepter une politique autoritaire des salaires établie sous couvert du Plan.

« La C.G.T. a à peu près la même position que nous à cet égard. Il semble que nos camarades de la C.F.T.C. soient plus favorables à l'idée de faire dépendre les salaires d'une planification générale de l'économie, mais il est évident qu'ils contestent la planification actuelle.

« Personnellement, je pense que le Plan devrait revêtir un caractère impératif pour tous, alors que, pour l'instant, il ne prétend être impératif que pour les entreprises nationalisées et leurs salariés.

LE 22 MARS : JOURNÉE D'ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DU SYNDICALISME

Une journée d'étude sur le thème : Evolution du syndicalisme, depuis et par rapport à la Charte d'Amiens, et les dangers de son intégration aura lieu le dimanche 22 mars à partir de 9 h 30 au nouveau siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris-15^e (métro : Cambronne-Vaugirard).

Le programme de cette journée a été établi comme suit :

— 9 h 45 : Historique des deux grandes scissions du Mouvement syndical. Rapporteur : Gérard Adan, de la Fondation des Sciences Politiques.

— 10 h 30 : Rapport sur les tentatives, les dangers et les tentations d'intégration du syndicalisme. Rapporteur : Cottave, de Force Ouvrière.

— 11 h 15 : Débat public entre les responsables syndicaux présents et entre les syndicalistes et la salle.

— 12 h 45 : Déjeuner.

— 14 h 30 : La Charte d'Amiens, historique, ses buts. Rapporteur : Maitron, historien.

— 15 h 15 : Reprise de la discussion publique entre les syndicalistes présents et la salle.

— 18 heures : Fin de la journée.

Les débats seront animés par Lucien Rioux. La journée se déroulera avec la présence d'un certain nombre de militants syndicalistes ayant des responsabilités dans toutes les centrales.

Les influences syndicales dans la métallurgie

Nous avons fait état dans un récent numéro de « Tribune » d'une étude de la Fédération de la Métallurgie C.F.T.C. sur les résultats des élections de délégués du personnel. Redoutant sans doute qu'un tel document soit présenté de façon trop favorable pour l'organisation du square Montholon, les Fédérations C.G.T. et F.O. de la Métallurgie viennent à leur tour de publier certaines statistiques portant naturellement sur des résultats partiels. A noter qu'il n'existe pas de publication de caractère officiel sur les élections professionnelles. L'influence des différentes organisations, telle qu'on peut la mesurer par des résultats électoraux, n'est traduite que par les élections aux Conseils d'administration de la Sécurité sociale, c'est-à-dire qu'elle ne peut être étudiée branche par branche. D'où l'intérêt des enquêtes aux-

quelles procèdent les syndicats, même si les résultats doivent être comparés les uns avec les autres. En ce qui concerne la métallurgie, on remarque d'ailleurs qu'ils varient assez nettement en pourcentages selon l'origine des chiffres fournis.

Sans doute la C.G.T., qui base ses statistiques sur les résultats de 418 établissements et 555.000 travailleurs — contre 423 établissements et 570.000 travailleurs inclus dans l'étude de la C.F.T.C. — s'attribue, elle-même, un nombre de voix un peu supérieur à la moitié des inscrits, ce qui correspond sensiblement à l'influence qui lui est attribuée par la C.F.T.C. Mais, selon la C.G.T., la C.F.T.C. ne recueillerait qu'environ le quart du nombre des voix de l'organisation de la rue La Fayette, F.O. venant bonne dernière avec 6 % des votants (contre 17 % à la C.F.T.C.).

Or la Fédération C.F.T.C. de la Métallurgie s'attribue la moitié des voix de la C.G.T. et près de quatre fois le nombre des voix de F.O. (ceci pour le premier collège).

Par contre, chez les mensuels, la C.G.T. prétend l'emporter sur la C.F.T.C. (alors que celle-ci affirme l'inverse), la C.G.C. recueillant, quant à elle, 14 % des votants. Ce qui est admis par les deux organisations, c'est que la C.G.T. progresse dans le deuxième collège.

Quant à la Fédération F.O., pour 40 établissements, elle trouve 52 % des voix pour la C.G.T., 31 % pour F.O., 15 % pour la C.F.T.C. Mais F.O. estime qu'« il ne serait pas très honnête d'utiliser de tels résultats » (en effet trop limités) et préfère prendre comme exemple deux branches industrielles où la concentration des entreprises permet « un contrôle plus facile des élections ».

C'est ainsi que dans la Construction navale, la C.G.T. enregistre 52 % des voix contre 27 % à la C.F.T.C. et 15 % à F.O. (alors que la C.F.T.C. attribue 20 % à F.O. dans cette branche). Dans la Construction aéronautique, 55 % des voix iraient à la C.G.T. contre 20 % à F.O. et 18 % à la C.F.T.C.

En résumé, cette confrontation, qui n'a qu'une valeur relative (les entreprises concernées n'étant pas toujours les mêmes), n'infirme pas les conclusions essentielles que l'on pouvait tirer du document publié par la C.F.T.C.

F.O. a des positions relativement solides dans certains secteurs mais, d'une façon générale, elle est distancée par la C.F.T.C., celle-ci venant elle-même loin derrière la C.G.T.

M. C.

COLOMBES : Une démocratie locale de style gaulliste

VENDREDI 28 février, réunion du conseil municipal de Colombes (Seine). Au programme, quelques gros morceaux : l'examen du budget 1964, les projets de constructions scolaires, l'élection d'administrateurs à l'Office public d'H.L.M...

Un morceau plus gros encore n'est pas inscrit à l'ordre du jour : le 15 mars, les expulsions vont reprendre. Plusieurs ont été effectuées en novembre. D'autres, une quarantaine sans doute, sont prévues pour le printemps.

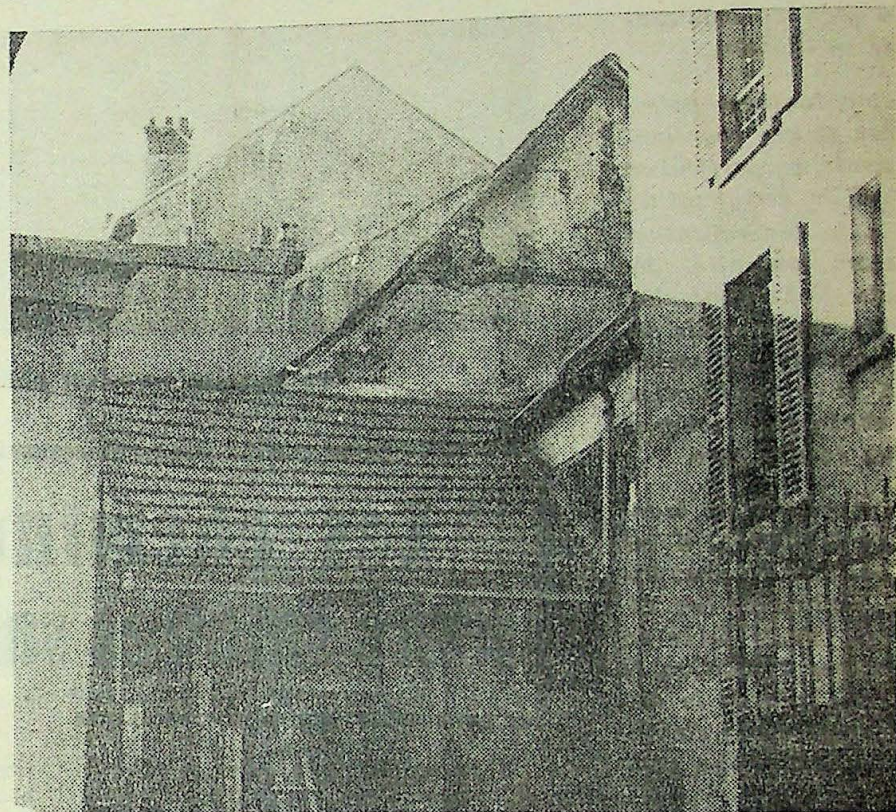
Le public est nombreux : jeunes, parents d'élèves, expropriés, expulsés en puissance et leurs amis, des militants syndicalistes ou politiques, représentants de divers comités, des assistantes sociales. Des parents menacés d'expulsion sont accompagnés de leurs petits enfants : ils veulent être présents à cette délibération capitale pour eux, personne ne pouvait garder les bébés, ils les ont amenés : c'est important pour les enfants aussi d'avoir un toit.

La tribune est étroite, haut placée. Nous sommes debout sous le plafond que nos têtes touchent presque. Atmo-

sphère suffocante. Silence vivant d'une foule compressée. Le plus grave : nous entendons mal. Pourtant notre présence muette pèse sur la séance au point que deux fois le maire nous menace de nous faire évacuer par la police. La deuxième fois, il y avait bien eu quelques huées, mais la première, le brouhaha à la tribune était causé par des évanouissements : quatre personnes, coup sur coup, ont dû être évacuées parmi les chuchotements contraints. Elles n'ont pas abandonné pourtant et une petite pièce, en arrière de la salle des délibérations, accueille enfin le trop-plein de la tribune.

Le maire, c'est Mme Devaud, U.N.R.

Le budget de la commune, éloquentement présenté, est vivement voté, page par page. Faute d'avoir le texte sous les yeux, nous ne saisissons pas tout. Intermède comique : un conseiller municipal d'extrême-droite part en guerre contre les emprunts, heureux placement pour la commune, mais atteinte à l'épargne et définis par lui comme un abus de la société capitaliste ! Des attaques aussi, du même bord, contre le nouveau systé-



(Photo Tribune)

Le conseil municipal doit voter pour déplacer un réverbère, mais pas pour expulser une famille...

me de ramassage des ordures ménagères, cheval de bataille de cette opposition.

Vaine agitation

Mais la séance s'anime. Il faut pourvoir au remplacement des deux administrateurs délégués par la commune à la société d'économie mixte créée pour la construction. Par quel tour de passe-passe l'un des deux administrateurs élus précédemment est-il devenu un employé salarié de société (et pas n'importe lequel : directeur général adjoint) ? Par quelle carence l'autre, ancien conseiller municipal U.N.R., démissionnaire de son mandat depuis près de deux ans, était-il toujours administrateur de cette société, et devant qui responsable et posent des questions. Vaine agitation. L'autorité de Mme le Maire a vite fait de ramener l'ordre. Un vote pourvoit, sans plus de délais, à l'élection de deux autres administrateurs. Passez muscade, le tour est joué.

Les votes succèdent aux votes. Election d'administrateurs aux H.L.M. L'opposition parvient à faire voter un texte de protestation contre les nouvelles dispositions gouvernementales en cette matière. Incident de séance : tout le monde n'est pas satisfait du résultat de cette élection. Un groupe a été roulé et pas content, semble-t-il. A la suite.

Notre maire est une dame aux cheveux gris dont l'autorité écrasante pèse sur ce simulacre de débat. Elle est peu intervenue jusqu'à présent, mais efficacement. Parfois sa voix coupante résonne et tous nos bons messieurs s'inclinent. C'est une fière dompteuse. Beau numéro de haute école. Comme elle est leur maître, et

comme ils pèsent peu devant elle, nos représentants !

On vote des noms de rues.

On vote des adjudications de travaux.

On vote des achats, des soumissions, des ventes, des subventions... « — Pas d'objection ? Adopté... »

Savez-vous qu'il faut un vote du conseil municipal pour autoriser le déplacement d'un réverbère qui bouche un accès privé, soit 190 F aux frais du propriétaire de cet accès ?

Mais un vote n'est pas utile pour autoriser l'expulsion de familles... Nous y sommes... Un conseiller courageux pose la question, au nom d'un groupe, de savoir s'il peut être sursis à ces expulsions et comment.

Alors là, c'est l'explosion. Mme le Maire s'est raidie et, de sa voix puissante et sèche qui depuis quatre heures de temps (il est une heure et quart du matin) coupe court à tous les débats, met en place l'imprudent :

« — Ces gens ne sont pas intéressants... éternels mineurs... On ne leur rend pas service en les protégeant... occupants sans titre, indéfendables... s'ils payaient leur loyer au lieu de boire... manque d'hygiène... gêne pour le voisinage... Colombes ne peut accueillir tous les déchets de la région parisienne... la préfecture, le gouvernement... nous sommes impuissants... ceux qui les défendent, ce sont les spécialistes de la revendication, des fauteurs de trouble, des mécontents par vocation... »

Des menaces encore à l'adresse des tribunes, où l'on a bougé sous les injures, mais où règne maintenant un silence consterné, dompté. Domptés aussi longtemps à l'avance, les conseillers ont abdicqué. Comité secret. Nous évacuons les lieux.

Quelle leçon de démocratie !

Hélène Saxe.

A tous ceux qui veulent aider le P.S.U.

De l'avis général, notre Congrès de la Grange-aux-Belles a permis un nouveau départ du P.S.U. Des bonnes nouvelles nous arrivent quotidiennement de la plupart de nos fédérations. Nos appels pour l'unité et le renouveau de la gauche recueillent de nombreuses approbations.

L'extrême modicité des moyens matériels dont nous disposons nous empêche, seule, de donner une publicité plus grande à nos solutions.

Aussi, lançons-nous un appel pressant à ceux qui ont les moyens de verser une cotisation mensuelle volontaire.

A tous, sans exception, nous demandons de prendre l'initiative de collectes et de nous en envoyer le montant. Que ceux qui le peuvent nous versent dès maintenant un acompte important.

Nos besoins sont urgents. Retournez-nous la formule ci-dessous dûment remplie.

Merci d'avance.

Edouard Depreux,
Secrétaire national du P.S.U.

Jean Arthuys,
Trésorier national,
81, rue Mademoiselle, Paris (15^e)
C. C. P. P. S. U. 14.020.44 Paris

Je m'engage à verser tous les mois, pendant l'année 1964 à Jean Arthuys, trésorier national, la somme de F à titre de cotisation volontaire.

Nom Prénoms

Adresse :

Signature :

La souscription a rapporté, à ce jour, 10.190 F qui ont certes été les bienvenus. C'est loin d'être suffisant.

Que tous ceux qui le peuvent répondent à notre appel. Merci encore.

Edouard DEPREUX.

SAINT-NAZAIRE : les licenciements causent de sérieux remous



La seule réponse du gouvernement aux revendications des travailleurs... (Photo A.D.P.)

LES travailleurs nazairiens continuent à ressentir durement les conséquences de l'imprévoyance, tant gouvernementale que patronale, pour une saine politique de reconversion industrielle dans l'Ouest de la France.

En Italie, il est certain que l'Etat a su imposer aux capitalistes d'investir là où c'était le plus urgent, c'est-à-dire dans le sud de leur pays. En France, l'Etat, au lieu de donner du travail là où sont les hommes, favorise leur déportation vers les régions où les capitalistes trouvent les plus gros profits.

Mardi 11 mars, était annoncée par la direction des « Chantiers », la mise à la préretraite des travailleurs de plus de 62 ans, et également 246 licenciements (la liste ne fut connue que le lendemain et, comme par hasard, une grande partie des licenciés sont d'anciens délégués du personnel et des collecteurs et, hélas ! beaucoup d'hommes de 45 à 50 ans).

Il est facile de comprendre dès lors pourquoi Pinczon, directeur des « Chantiers », préfère choisir ceux qu'il licencie plutôt que d'accéder à la demande des trois syndicats, soit accorder la préretraite à partir de 61 ans, ce qui aurait permis d'éviter les licenciements, et cela serait possible grâce au Fonds social de garantie des Chantiers de l'Atlantique, qui est la propriété des travailleurs. Les trois syndicats demandent également le retour à la semaine de 40 heures, sans diminution de salaires ; les entreprises ne feraient pas faillite pour autant, on l'a bien vu en 1936.

Pourquoi ces licenciements sont-ils si tragiques ?

Avant guerre, il y eut bien sûr des licenciements à Saint-Nazaire. Mais, à cette époque, il y avait trois chantiers navals, la Loire, Saint-Denis et Penhoët. Si bien qu'un ouvrier quittant un chantier pouvait toujours espérer être réembauché dans un autre. Mais maintenant les trois chantiers ont fusionné, si bien que le marché du travail s'est considérablement rétréci. On le constate facilement puisque sur les 250 licenciés des « Fonderies » seuls 35 ont retrouvé du travail, et certains à des salaires de misère.

C'est ce qui explique qu'il y ait eu un accès de colère mercredi, lors du meeting devant la direction des « Chantiers », car il n'est pas possible d'accepter sans angoisse que des hommes soient ainsi condamnés à la misère. L'un des licenciés me disait que son fils, qui poursuivait ses études, veut les interrompre pour trouver du travail et subvenir ainsi aux besoins de sa famille, et c'était un crève-cœur pour ce père de famille. Ce fils a 18 ans, mais dans un autre foyer c'est un garçon qui n'a pas 14 ans qui, lui aussi, veut aider sa famille en travaillant.

Qui a fait des dégâts ce mercredi, je ne saurais dire ; mais ceux qui ont forcé les fenêtres pour pouvoir pénétrer dans un bâtiment des « Chantiers » l'ont fait pour récupérer un « marron » (c'est-à-dire la carte de travail) d'un apprenti dont le gardien s'était emparé. Il y a eu ensuite quelques désordres. Peu de chose en vérité, des carreaux cassés, des chaises renversées, les horloges

de poinçonnage défoncées, la cantine des ingénieurs visitée, mais les machines, elles, furent respectées. Et, de toute façon, m'a-t-on dit, c'est la municipalité qui remboursera les dégâts.

Le lendemain, ce fut plus grave, car le sang coula. J'ai pour ma part épongé le sang d'un travailleur qui avait reçu des éclats de grenade dans la figure.

Comment cela s'est-il produit ?

Les organisations syndicales avaient décidé de tenir un meeting devant l'ensemble des métallurgistes nazairiens sur la place de la sous-préfecture pendant qu'une délégation serait reçue par le sous-préfet qui avait accepté de prêter ses bureaux à Pinczon dans la nuit de mercredi à jeudi, pour qu'il puisse y recevoir les responsables syndicaux (entrevue du reste sans résultat, pas plus que celle de Nantes avec les émissaires de Guichard). Jeudi, il organisa un véritable bastion policier autour de la sous-préfecture où des C.R.S. et des gardes mobiles avaient encerclé tout un quartier sur un quadrilatère très large, empêchant même ses habitants d'entrer et de sortir et des enfants durent rester sur la place jusqu'au soir.

Pour éviter les heurts avec les C.R.S. et ne pas provoquer un nouveau Charonne, le meeting se tint finalement place de la Mairie. Mais quand eut lieu la dislocation, les ouvriers voulant par exemple rentrer chez eux, surtout ceux habitant à Saint-Brévin et prenant le bac, ne purent le faire, trouvant les routes barrées devant eux. Qu'il y ait eu des cailloux lancés contre les C.R.S., sans doute, bien que personnellement je ne l'ai pas remarqué. Ce que j'ai vu, ce sont des grenades lancées au rocket très loin dans la foule, j'ai entendu un bruit assourdissant, on se serait vraiment cru en état de guerre.

Hélas ! un ouvrier se rendant à son travail et ne manifestant pas a eu le poignet coupé par une grenade, qui d'après certaines constatations serait une grenade offensive et non une grenade lacrymogène. Une grenade a été également lancée dans le café des Maudes, blessant une femme à la jambe (6 agrafes) ; un homme qui consommait là avec sa femme et ses enfants fut arrêté et bien sûr tabassé (il fut relâché ainsi que deux autres hommes qui avaient été également arrêtés) ; une infirmière qui faisait rentrer ses enfants qui stationnaient sur le trottoir reçut un coup de matraque. En fin de soirée, alors que je stationnais avec des travailleurs devant la bourse du travail, loin de la sous-préfecture, les C.R.S. chargèrent soudain et voulurent également pénétrer dans un café. Mais nous étions plus nombreux qu'ils ne prévoyaient (ils préférèrent s'attaquer aux isolés) et ils se retirèrent aussitôt, non sans avoir proféré des injures.

La seule réponse que savent donner les pouvoirs publics à la revendication légitime des travailleurs, le Droit au travail, c'est la répression policière.

Le lendemain, les travailleurs surent montrer que, quand il n'y a pas de provocations, ils savent rester cal-

mes puisque, faisant la grève sur les tas pendant toute un après-midi, il ne se produisit aucun incident !

Raisons de la crise de la construction navale

D'une part, l'augmentation de la productivité qui a triplé depuis 1938.

Mais M. Pinczon dira aussi qu'il y a un manque de commandes. C'est vrai pour une part, les armateurs français préférant affréter un bateau étranger, sous drapeau panaméen ou grec par exemple, dont les équipages sont payés à des salaires de famine, et ainsi les armateurs sacrifient délibérément la marine marchande française. Si les armateurs avaient respecté le IV^e Plan français, les chantiers navals auraient également des commandes pour 2 à 3 ans.

Ils s'apprentent par contre eux aussi à licencier des travailleurs, à la demande des banques commanditaires de l'entreprise.

Pourquoi refusent-ils certaines commandes et préfèrent-ils licencier du personnel ? Eh bien ! là, les capitalistes se sont révélés incapables d'assurer une gestion saine de leur entreprise. Les dirigeants des Chantiers de Saint-Nazaire en particulier n'ont pas su, comme en Suède, planifier la construction navale et diminuer ainsi les prix de revient. Ils auraient pu ainsi et doivent pouvoir le faire, rester compétitifs, tout en diminuant le temps de travail sans diminution des salaires, comme cela se passe en Allemagne actuellement. Il n'y a pas de raison que ce soit les travailleurs qui subissent les fautes patronales.

Quand Pinczon dit manquer de main-d'œuvre qualifiée, il n'est peut-être pas au courant que dans son entreprise on emploie des jeunes sortant des centres d'apprentissage du « Chantier » et ayant leur C.A.P. de dessinateur ou d'ajusteur à casser les cailloux ou à balayer ! C'est pour le moins un manque d'organisation et un sabotage !

De tout ce qui précède, il est certain que le plus urgent actuellement c'est de nationaliser la marine marchande et les chantiers navals pour qu'ils soient réellement au service de la nation. Il est certain que le régime actuel ne s'y résignera pas et il faudra que les travailleurs amplifient leur action contre le capitalisme, au besoin par une grève illimitée, comme me le rappelaient les ouvriers des chantiers, pour obtenir une amélioration durable de leur sort.

Ce qui se passera dans les jours qui viennent à Saint-Nazaire, nul ne peut le prévoir. L'intervention des C.R.S. n'a certainement pas calmé les esprits et les travailleurs sont bien résolus à s'opposer de toutes leurs forces à ces licenciements car ils sentent bien que s'ils étaient vaincus aujourd'hui, une seconde vague de licenciements suivrait. Mais pour cela ils ont besoin de la solidarité de tout le pays. C'est du reste la crainte du gouvernement que le mouvement amorcé à Saint-Nazaire ne fasse tache d'huile.

De toute façon, les licenciés n'ont pas rendu leur coffre et continueront à occuper leur place aux « Chantiers ».

Denyse Franck.

Les problèmes du syndicalisme étudiant

I. — La situation actuelle du mouvement étudiant est caractérisée par :

1) la montée d'éléments « majo » liés, plus ou moins consciemment, soit aux représentants du néo-capitalisme au sein de l'Université, soit à ceux des professions libérales menacées par les projets technocratiques du régime ;

2) l'élaboration par l'organisation syndicale d'une plate-forme revendicative qui, à partir des problèmes créés par le travail universitaire, débouche sur la remise en cause des structures de l'Université et de sa finalité dans la société actuelle ;

3) la nécessité de mener une lutte offensive commune avec les organisations syndicales d'enseignants et les centrales ouvrières ;

4) le danger d'une coupure entre les responsables syndicaux et la masse des étudiants, et la nécessité de définir une pratique syndicale adaptée aux objectifs que nous assignons au mouvement ;

5) la tentation « aventuriste » dans laquelle risque de tomber certains militants syndicaux ;

6) la possibilité d'une conjonction entre les majos traditionnels, les partisans des thèses du parti communiste en matière universitaire et ceux pour qui le rôle essentiel du syndicat serait la gestion.

II. — C'est pourquoi, dans ce contexte, il faut maintenir des objectifs qui permettent de rassembler l'ensemble des étudiants, et qui s'attachent à relier les difficultés de travail, de vie et d'orientation immédiatement ressenties par la masse des étudiants à la remise en cause des structures de l'Université et, par là, de l'ensemble de l'économie capitaliste et du pouvoir. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de limiter la lutte syndicale :

a) ni au niveau primaire des revendications matérielles nécessaires, mais insuffisantes pour assurer, en ce qui nous concerne, les conditions d'une rupture révolutionnaire ;

b) ni au niveau de la solution des seuls problèmes de l'Université, car la lutte du mouvement étudiant pour une Université démocratique fait partie intégrante de la lutte de l'ensemble des travailleurs pour une démocratie socialiste. Il ne faut pas, aussi, faire des professeurs, pris comme un ensemble homogène, l'adversaire, alors qu'ils sont, eux aussi, menacés par les projets du régime, et qu'ils sont nos partenaires du combat socialiste.

La politique élaborée par l'U.N.E.F. dans le domaine de l'Université n'est pas fautive en ce sens qu'elle n'a pas encore profondément pénétré dans le milieu étudiant, mais elle nécessite pour qu'elle soit efficace, et traduise les aspirations du milieu, une pratique syndicale adaptée (réforme de structures, élaboration au niveau le plus bas...), en tenant compte des rythmes d'évolution propres à une organisation de masse.

III. — Le rôle des étudiants du P.S.U., au sein du mouvement, est double :

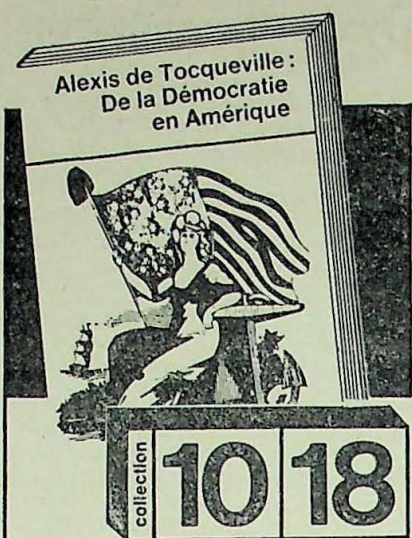
a) ils doivent participer à tous les niveaux du syndicat, et surtout dans les cellules de base. Ils doivent agir pour que l'U.N.E.F., syndicat représentant tous les étudiants, adapte ses structures afin de permettre une meilleure participation de la masse des étudiants à la réflexion, aux décisions et à l'action du syndicat ;

b) ils doivent, par une réflexion politique autonome, montrer les conséquences des choix de l'U.N.E.F.

(Texte voté à l'unanimité moins une abstention.)

Motion adoptée par le Comité national des E.S.U. des 14 et 15 mars

Chaque semaine
lisez
TRIBUNE
SOCIALISTE

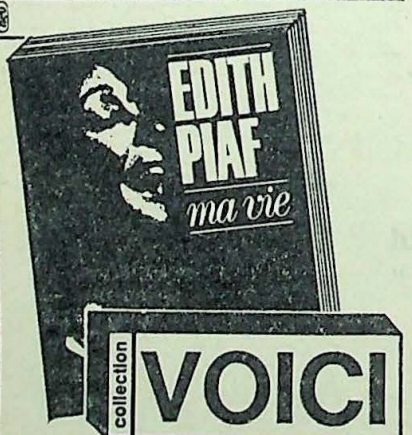


Casanova
Un Vénitien à Paris
Mémoires
Présentation de Robert Abirached
A travers les aventures parisiennes du célèbre séducteur, un portrait vif et charmant du "Tout Paris" et du "Gai Paris" au XVIII^e Siècle.
2,50f

Napoléon Bonaparte
Proclamations Ordres du Jour
Bulletins de la Grande Armée
L'Histoire de la gigantesque épopée écrite au jour le jour par Napoléon lui-même. Le conquérant s'y révèle un écrivain d'une rare puissance.
2,55f

Nathalie Sarraute
Portrait d'un inconnu
suivi de : Nathalie Sarraute ou l'Astronomie intérieure par Olivier de Magny
Préface de Jean-Paul Sartre
2,55f

Lucien Malson
Les enfants sauvages
mythe et réalité
suivi de l'étude de Jean Itard sur le Sauvage de l'Aveyron
Par un spécialiste de la psychologie sociale, une étude critique sur la totalité des cas connus.
2,55f



René Havard
Un taxi pour Tobrouk
Un beau film, un beau livre.
2,55f

M^e Noireaut-Blanc
Tous les droits de la Femme
Une de nos plus éminentes avocates étudiée de façon claire, précise et complète, le statut actuel de la femme dans sa famille, dans sa profession, dans la cité.
4,50f

Dans la même collection
L. CASTEX - lles, relais du ciel •
Dr. LELASSEUX - La chirurgie esthétique au service de la beauté, etc.
Union Générale d'Éditions

LE SOCIALISME ET LE PROBLÈME DE L'AGRICULTURE

SOVKHOZ KOLKHOZ
ou le problème du communisme
par René DUMONT

HÉUREUX concours de circonstances. L'actualité vient de nous rappeler encore une fois que l'agriculture a toujours été le point faible de l'économie soviétique ; la Russie a été obligée, cet hiver, d'importer d'énormes quantités de blé américain et canadien ; Khrouchtchev a récemment tenu une conférence (une de plus) consacrée aux problèmes agricoles où l'on a découvert la nécessité impérieuse d'augmenter considérablement la capacité de l'industrie chimique et la production des engrais.

Or voici que paraît le livre de René Dumont : Sovkhoz, kolkhoz, ou le problème du communisme (1), rédigé au cours de l'automne dernier, après un voyage en Union soviétique. René Dumont, professeur à l'Institut national agronomique, a souvent quitté sa chaire pour courir le monde. Socialiste, il s'est plus particulièrement intéressé aux pays en pleine mutation politique et sociale : Cuba, l'Algérie, l'Afrique. On lui doit déjà, parmi beaucoup d'autres ouvrages, Révolution dans les campagnes chinoises, L'Afrique noire est mal partie. Il prépare : Cuba ou la difficile construction du socialisme.

L'Union soviétique manquait à son enquête jusqu'à une date récente. En octobre et novembre 1962, René Dumont a enfin comblé cette lacune, d'une manière très insuffisante, cependant. Il est paradoxal qu'ayant réussi, en 1955, à rester en Chine un mois avec une délégation, puis tout seul pendant quarante-cinq jours de plus, il n'ait pu obtenir un délai aussi long des autorités soviétiques. Quoi qu'il en soit, il nous fait aujourd'hui connaître les réflexions que lui a inspirées ce premier voyage.

Une première partie est une analyse historique et théorique des principales causes des difficultés permanentes de l'agriculture soviétique. Dans une deuxième partie, René Dumont raconte, sous la forme d'un reportage minutieux fait par un spécialiste, ses visites à des sovkhoz ou kolkhoz, sur des points très divers du territoire soviétique, dont les productions sont naturellement fort variées.

Il fait ensuite le bilan de cette double enquête : il ne croit pas possible pour l'Union soviétique de parvenir, en 1980, à l'abondance que Khrouchtchev a promise pour cette date. Il dresse, à cette occasion, un tableau des principales faiblesses de l'agriculture soviétique. Enfin, élargissant le débat, il compare les expériences d'inspiration socialiste tentées un peu partout dans le monde : Pologne, Yougoslavie, Cuba, Algérie, Israël, pays scandinaves... Il aborde aussi le problème de la lutte contre la faim.

L'ensemble est peut-être un peu touffu, malgré la précaution prise de dégager, à la fin de chaque partie, les conclusions à tirer de chacune de ces expériences. Peut-être eût-il mieux valu fixer l'attention du lecteur uniquement sur les plus significatives. La probité intellectuelle, la volonté de ne jamais rien avancer qui ne soit fondé sur une observation précise, ont parfois alourdi l'exposition.

Telle sera notre seule réserve. Encore faut-il ajouter que ce défaut est bien pardonnable, si l'on songe à l'abondance de la matière et à la richesse des suggestions.

Au demeurant, un thème majeur domine cette vaste étude et lui donne son unité : la grande faiblesse de

l'agriculture soviétique et, en général, de toutes les agricultures qui l'ont plus ou moins imitée, c'est le gaspillage d'efforts, la faible productivité, un mépris excessif de la rentabilité et de la compétence. La cause fondamentale de ces défaillances, c'est le dogmatisme, l'esprit de système. René Dumont n'a évidemment aucun mal à le démontrer lorsqu'il étudie la période stalinienne : les désastreuses conséquences économiques de la collectivisation forcée sont analysées avec une impitoyable précision. Mais il semble que les tâtonnements et les difficultés qui se manifestent sous le régime de Khrouchtchev, malgré sa volonté de redressement, soient encore pour une part un effet de la politique de 1930 et, plus encore, de la persistance d'un certain dogmatisme, séquelle intellectuelle du stalinisme au-delà des pratiques qui sont de véritables non-sens économiques. Les quelques pages consacrées au marché kolkhozien de Moscou en sont un des exemples les plus concrets et les plus accessibles pour le lecteur profane qui apprécie l'humour de la description autant que la précision de l'information.

Les socialistes de l'Europe occidentale ont trop souvent négligé les problèmes de l'agriculture dans leurs propres pays. Trop souvent, aussi, lorsqu'ils ont porté jugement sur les expériences soviétiques, ils se sont bornés à prendre acte de leurs échecs ou à dénoncer le caractère inhumain de la collectivisation forcée. Le livre de René Dumont leur apporte les éléments d'information indispensables pour une réflexion méthodique et leur offre ainsi les moyens de dégager des conceptions originales. Nous disions, en commençant, que l'actualité venait de nous rappeler les difficultés permanentes de l'agriculture soviétique : il faut ajouter qu'elle nous rappelle qu'il y a aussi un problème agricole dans les pays comme le nôtre. Mieux comprendre la Russie, concevoir une théorie de l'agriculture pour le socialisme démocratique : deux raisons pour nous de recommander vivement la lecture de ce livre à des militants.

Robert Verdier

(1) Editions du Seuil, Collection Esprit-Frontière ouverte, 360 pages.

Vient de paraître

ESSAIS

● **MOI GENERAL DE GAULLE**, par Eugène Mannoni. — Une démarche difficile, et en tout cas risquée, se proposant d'expliquer le personnage traité par ce qu'il a dit ou voulu dire. Ed. du Seuil.

● **LE QUOTIDIEN FRANÇAIS**, par Jacques Kayser. — Un point de départ pour des recherches sur la presse en France. Des renseignements historiques et autres font de cet ouvrage un outil de travail dans ce domaine. Ed. Armand Colin.

ROMANS

● **LES ENFANTS DE SANCHEZ**, par Oscar Lewis (traduit de l'anglais). — L'« autobiographie » d'une famille pauvre de Mexico. Absence de descriptions romanesques. Souffrance, cruauté, bonté, courage et gaieté se côtoient dans cet ouvrage à ranger parmi les « romans-vérité ». Ed. Gallimard, 30 F.

TEMOIGNAGES

● **LE CARROUSEL DE LA PEUR** (Journal d'une Berlinoise), par Ursula von Kardoff. — L'existence des Allemands à Berlin durant la guerre, à l'époque des bombardements, des complots, des exécutions. L'enfer et l'aagonie du nazisme. Ed. Grasset, 13,50 F.

HUMOUR

● **LE GRAND CANULAR**, par Jacques Franju. — Une sorte d'extrapolation des farces et des farceurs qui cherche à provoquer le rire du lecteur. Ed. Seghers.

MOULOUDI PRODUCTEUR

Mouloudji, qui compose lui-même ses chansons, a décidé de produire lui-même ses disques. Son premier disque comporte quatre chansons : *Le Déserteur*, *A Saint-Germain-des-Près*, *Si je t'avais connue*, *Dame la Mort*.

Ce disque sera vendu dans le commerce, par les disquaires, au prix d'un 45 tours normal, soit 9,80 francs.

Nous tenons à votre disposition ce disque au prix de 7 fr (+ 0 fr 65 pour la commande). S'adresser : 54, boulevard Garibaldi, Paris (XV^e).

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO

La "première édition vraiment complète" Paris Match

3 magnifiques volumes 21 x 27, épaisseur 6,5 cm, de 1800 pages environ, relié pleine toile, tranche dorée à l'or fin.

- ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES
- ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES
- ŒUVRES DRAMATIQUES ET CRITIQUES COMPLÈTES.

Chaque volume peut être vendu séparément mais, afin de profiter des conditions exceptionnelles (à partir de 13,50 F par mois le volume) offertes à nos lecteurs pour quelques jours encore, hâtez-vous de nous adresser le bon ci-dessous pour recevoir une documentation gratuite.

BON à adresser à : Librairie PILOTE, 30 rue de Grenelle, Paris 7^e.
Veuillez m'adresser je vous prie sans engagement de ma part, une documentation gratuite concernant les Œuvres Complètes de VICTOR HUGO.

Nom Profession

Adresse Signature

T.S. II

TRIBUNE
DES ARTS

Télévision

«INTERROGATOIRES» :
Un style nouveau

On en parle et c'est déjà un critère. L'émission de Pierre Laforêt, « Interrogatoires », procède d'une idée nouvelle, d'un principe, d'un style. Et si ce premier essai n'est pas de nature à recueillir totalement mon approbation — en raison d'ailleurs de points de détail qui doivent facilement se trouver corrigés — il n'en demeure pas moins qu'il procède d'une recherche volontaire et déterminée. Et cela seulement est déjà estimable.

Pierre Laforêt part du principe que la télévision est essentiellement affaire de gros plans. A partir de là, il va s'agir d'établir un contact entre le comédien, le personnage et le téléspectateur. Et, une fois ce contact établi, il va s'agir de le maintenir.

Le problème posé, comment le résoudre ? Une énigme policière telle que l'affaire Girardin en a fourni le prétexte. Un homme, l'industriel Girardin est trouvé mort dans sa chambre, un revolver à ses côtés. Dans l'hôtel particulier, quatre personnes : sa femme, son collaborateur, son maître d'hôtel et une jeune femme de chambre qui est la fille du maître d'hôtel. Qui a tué ? Les quatre suspects vont apparaître tour à tour devant le commissaire de police, dont on n'entendra que la voix, tandis que les visages faussement sereins, angoussés, désinvoltes, haineux, envieux, soulagés, inquiets, pitoyables, et détestables, rassurés et paniqués, quémanteurs, accusateurs, insidieux, rarement francs et sincères vont occuper tout l'écran. On va les voir se décomposer petit à petit. Ils ont tous quelque chose à se reprocher. Ils vont parler et parler et parler encore. Face à eux, la voix du commissaire qui interroge. Il sait que le coupable se cache parmi ces quatre suspects. Qui est-il ? Et petit à petit, insidieusement, habilement, le téléspectateur va s'interposer entre le commissaire et les suspects. Il va prendre la place de la voix. Il va mener l'enquête. Il va se trouver en prise directe avec les protagonistes du drame.

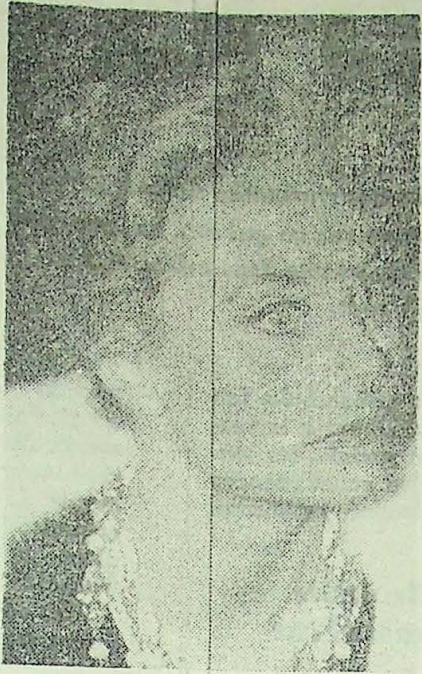
C'est là l'idée force de Pierre Laforêt. Etablir le contact puis s'effacer et laisser faire les êtres et leurs réactions, laisser faire la vie. Alors quels reproches lui faire ? Pourquoi cette émission n'a-t-elle pas été une totale réussite ? Je crois que cela est dû essentiellement au texte. Il a manqué de nerf, de punch. Il le fallait plus percutant, plus rapide, plus nerveux. Il le fallait également plus condensé et surtout plus convaincant. Capturer l'attention du téléspectateur est chose relativement facile. Ce qui est beaucoup plus rare, c'est de la conserver. Tenir le public en haleine, le porter au paroxysme de l'émotion et de la tension. C'est affaire de texte, mais c'est également affaire de comédien. Et je reproche à Caussimon d'avoir joué les troisièmes couteaux avec trop de conviction. Il portait l'assassinat inscrit sur son visage et la culpabilité suintait de ses lèvres charnues. Ce fut là, la seconde erreur de Laforêt.

Mais ces arbrisseaux ne cachent pas le reste, qui est de taille. Nous ne sommes pas coutumiers du fait, nous n'assistons pas tous les jours à des tentatives nouvelles et de qualité pour ne pas les saluer avec gratitude. D'autant que la recherche d'une écriture propre à la télévision, d'un style particulier, si elle a beaucoup fait parler d'elle, ne constitue pas un phénomène fréquent. Il y faut du courage et une persévérance rares. Et les réserves — légères — que je fais à l'issue de la « première » de cette série n'ont que pour seule ambition de dire à un réalisateur-producteur qui a prouvé la qualité d'une imagination presque téméraire qu'il lui faut continuer dans cette voie. « Interrogatoires » peut devenir une de nos grandes émissions mensuelles.

Claude Barret.

Cinéma

CONSTANCE
AUX ENFERS
de François Villiers



Avec un peu de perspicacité, vous découvrirez que le chantage dont Constance (Michèle Morgan) est victime n'est que le produit d'une atroce mystification. Où les choses se compliquent (c'est alors que le film devient plus attachant), c'est quand la victime décide de retourner contre ses agresseurs leurs propres armes, tissant autour de leurs faits et gestes une inquiétante toile d'araignée. Ugo (Simon Andreu) et sa complice (Dany Saval) ne sont que des petites ordures sans imagination. Constance, elle, atrop d'intelligence, mais elle pousse le jeu à un point tel qu'il ne lui est pas possible d'éviter la catastrophe...

François Villiers, admirablement servi par Michèle Morgan (une Michèle Morgan tendre ou diabolique, mais toujours émouvant) mène ces machinations à pas feutés. Il vous est difficile d'échapper à son emprise et de ne pas le suivre dans sa souricière : vous éprouverez de délicieux frissons à contempler le crime, et quelques délits accessoires, dans le miroir déformant de la bonne conscience satisfaite et flouée.

J.-J. V.

MORANBONG

de Jean-Claude Bonnardot

« MORANBONG » est le premier long métrage de Jean-Claude Bonnardot. Il est distribué aujourd'hui après cinquante mois d'interdit, par cause d'évocation du conflit coréen, mais le moins que l'on puisse en dire est qu'il n'a rien

perdu de son pouvoir turbulent.

« Moranbong » est né en 1958 sur les champs de ruines de la Corée du Nord. C'est un film improvisé sur place et tourné dans des conditions précaires, malgré l'appui fourni au réalisateur par le parti du travail. C'est une œuvre parfois maladroite mais dont le boitillement même ne laisse pas d'être bouleversant car il martèle quelques-unes de ces vérités premières que les jeux de la rhétorique ont tendance à faire oublier : la guerre est ignoble, la guerre frappe toujours dans le dos, la guerre ravage, brûle, aveugle et poignarde les hommes au sol ; elle les enfonce dans la haine, elle en fait des rats vivants ou morts...

Le scénario est signé Armand Gatti. Il a le mérite de ne pas aligner les évidences pacifistes en factionnaires des bons sentiments. Il montre de la guerre son sale visage quotidien, mais il évoque aussi les déchirements qu'elle entraîne sur le truchement d'un opéra populaire où la principale interprète, Yang-Nan (Onan D'oeung-Hi) joue chaque soir sur la scène le rôle qu'elle assume dans la vie : celui d'une femme meurtrie dans son amour et qui attend le retour de son amant retenu prisonnier chez l'ennemi. Des critiques blasés ont vu de la naïveté dans cette manière de conter une tragédie. Je trouve pour ma part que le choc poétique ainsi provoqué — et que renforce le montage de Bonnardot — sert fort bien le propos de Gatti. Le film prend, dans ses meilleurs moments, une dimension fantastique, surréelle ; et comme dans le surréalisme, c'est tout naturellement que la légende rejoint la réalité, c'est-à-dire que les deux amants sont un jour à nouveau réunis.

Faut-il en dire plus ? Faut-il préciser que ce film étrange est beau ? Faut-il vous inciter à l'aller voir ?

Jean-Jacques Vernon.

MUSIQUE

SCHUBERT, CET INCONNU

CONTEMPORAIN de Beethoven qui l'admirait et était admiré de lui, Schubert a composé la plus célèbre de toutes les symphonies existantes : la « Symphonie inachevée », et aussi un « Ave Maria » qui a été mis à toutes les sauces... hélas ! Les « Moments musicaux » jouissent aussi d'une certaine notoriété. Mais Schubert a laissé une œuvre immense dont l'édition comprend quarante volumes.

On peut diviser son œuvre en plusieurs groupes :

— les opéras, qui sont tous inachevés faute de temps (il est mort à trente et un ans) ;

— les symphonies. La cinquième mérite un meilleur sort. La neuvième et dernière qui est magnifique malgré quelques longueurs et qui est sa meilleure dans le genre, n'est jamais jouée en France.

— la musique pour piano, digne de figurer à côté de celle de Schumann et de Chopin, auquel il ouvre parfois la voie. Les « Impromptus », les « Moments musicaux » et la Sonate en la majeur sont de purs joyaux.

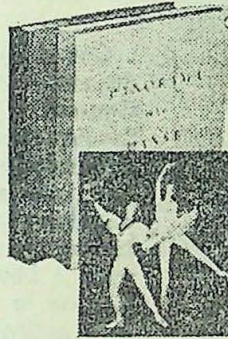
Les trios, quatuors et quintettes. Il faut en détacher le « Trio en si bémol », le quatuor « La jeune fille et la mort », le quintette « La truite » et son grand chef-d'œuvre le « Quintette pour deux violoncelles ».

Enfin, il y a les mélodies, plus de six cents et, parmi elles, quelques-unes tirées de poèmes de Goethe comme le célèbre « Roi des aulnes », mais il faut avoir dans sa discothèque « La belle meunière » et le « Voyage d'hiver », qui sont des cycles complets sur un même argument.

Pierre Bourgeois.

« TRIBUNE
SOCIALISTE »
VOUS OFFRE

moins chers que d'occasion
quelques exemplaires neufs
de magnifiques ouvrages presque épuisés
avec faculté de retour

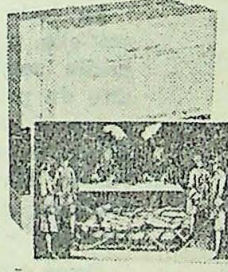


PANORAMA DE LA DANSE

par Serge Lido, Préface de Jean Cocteau

Jamais n'a été élevé à la gloire du Ballet un monument aussi riche que ce Panorama de la Danse qui réunit en 2 volumes 24x31 reliés pleine toile les numéros rarissimes d'une somptueuse revue et donne, sur 848 pages, 767 pages (!) de magnifiques photos en noir et en couleurs, où la grâce aérienne des corps sans défauts compose de ravissantes architectures. Une documentation unique sur le Ballet contemporain et un splendide livre d'art.

Les 2 vol. reliés 84 F au lieu de 156 F



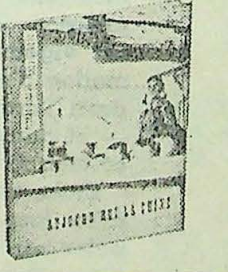
HISTOIRE DE LA MAGISTRATURE

par Marcel Rousselet

Premier Président de la Cour d'Appel de Paris

Les institutions, les usages, les événements et les grandes figures qui ont jalonné mille ans de vie judiciaire française, présentés en 2 magnifiques volumes 22x28 1/2 (plus de 1 000 pages - 232 documents en noir - 8 pages couleurs) - Un ouvrage de fond pour toutes les bibliothèques.

Les 2 volumes brochés 48 F au lieu de 175 F (reliés)



AUJOURD'HUI LA CHINE

par Pierre Gascar (préface de Claude Roy)

La Chine Communiste, ce mystérieux pays aux 600.000.000 de visages, pose à la plupart d'entre nous, une inquiétante énigme. Voici enfin un livre qui soulève le voile et nous en restitue (grâce à de splendides photos prises sur le vif et des textes éblouissants) un portrait vivant, direct, familier. Un passionnant document qui est aussi : un véritable album d'art (142 documents en noir, 9 pages en couleurs), couverture laquée rigide en couleurs.

19,50 F au lieu de 40 F



LA PEINTURE HOLLANDAISE
AU XVIIe SIECLE

par E. Huttinger

Un somptueux album d'art qui vous convie à une véritable redécouverte du « siècle d'or » de la peinture flamande. Un chef-d'œuvre de l'impression suisse. 72 documents en noir — 24 pages en couleurs — 173 pages format 22x30 sous couverture rigide et laquée en couleurs.

29 F au lieu de 46 F

BON à adresser à la Librairie Pilote 30 rue de Grenelle, Paris-5

Veuillez m'envoyer les ouvrages suivants :

pour un montant total de la somme que veuillez trouver incluse en un chèque mandat

chèque postal joint à votre compte Librairie Pilote n° 13.905-31 Paris.

Il est bien entendu que je garde la faculté de renvoyer les ouvrages dans les 48 heures et que je serai dans ce cas immédiatement remboursé.

Nom Profession

Adresse

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre
PRO. 63-40

Semaine du 18 au 24 mars

MORANBONG

de Jean-Claude BONNARDOT

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 18 au 24 mars

TRAIN DE NUIT

Un film polonais

LA C.F.T.C. FACE A SES RESPONSABILITÉS

La déconfessionnalisation de la C.F.T.C. touche-t-elle à son terme? Les récentes décisions de son Conseil confédéral le laissent présager. En novembre, un congrès tranchera démocratiquement. Aujourd'hui, l'un des animateurs du courant qui a lutté pour

la transformation de la C.F.T.C. nous donne son opinion sur ce qui sera, en tout état de cause, une étape importante dans le développement du syndicalisme en France.

LE 22 février, le Conseil confédéral de la C.F.T.C. adoptait par 33 voix contre 8 et 5 abstentions, un projet de préambule et d'article premier de statuts, où toute référence confessionnelle est supprimée.

De même en avril, un nouveau titre sera choisi par l'organisme directeur de la Confédération.

L'ensemble de ces propositions sera débattu par les Fédérations et Unions départementales au Comité national de fin mai, avant la décision finale que les syndicats prendront en dernier ressort lors du Congrès confédéral extraordinaire des 6 et 7 novembre prochains.

Les textes adoptés par le Conseil fédéral

Si le nouveau préambule et le nouvel article premier forment un ensemble assez volumineux, en fait les deux premiers paragraphes de l'article premier constituent la base essentielle de l'action syndicale qu'entend développer la Confédération.

« La Confédération réunit des organisations syndicales ouvertes à tous les travailleurs résolus — dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses — à défendre leurs intérêts communs et à lutter pour instaurer une société démocratique d'hommes libres et responsables.

« La Confédération et ses organisations affiliées affirment que la dignité de la personne humaine, base universelle des droits de l'homme à la liberté, la justice et la paix, et exigence première de la vie sociale, commande l'organisation de la société et de l'Etat. »

A partir de cet accord fondamental — bâtir en se fondant sur les valeurs communes du mouvement ouvrier une société d'hommes libres et responsables — la suite de l'article premier exprime en termes plus conjoncturels les conséquences principales qu'entraîne la volonté d'atteindre cet objectif.

De même le préambule traduit en un vocabulaire reflétant des influences diverses les droits fondamentaux de l'homme.

Il n'est donc pas étonnant, en dépit d'un effort de synthèse certain, qu'un compromis ait été parfois nécessaire lors de la traduction des conséquences de l'accord de fond quant aux structures et institutions de la société, et quant aux moyens d'y parvenir, car à ce niveau se révèlent les positions idéologiques sous-jacentes.

Mais, tels qu'ils ont été adoptés — et ils l'ont été par la totalité de ceux qui luttent depuis quinze ans pour transformer la C.F.T.C. — ces textes permettent à notre Confédération de faire face à ses responsabilités au sein du mouvement syndical français, et c'est bien là l'essentiel, car ils proposent aux travailleurs un but et des moyens conformes à toute la tradition syndicaliste de notre pays.

Le but: c'est une société respectant l'entière liberté des hommes et permettant le plein exercice de leur responsabilité.

Et si les statuts ne définissent pas plus clairement ce que doivent être les structures et institutions de cette société, c'est qu'il s'agit là d'un travail permanent

d'élaboration. Ainsi, si le préambule fait mention du droit des travailleurs à la responsabilité économique et sociale, les statuts restent imprécis sur les conséquences de ce droit pour l'organisation syndicale.

Lutte contre le capitalisme

Les moyens: c'est d'abord la lutte contre toute forme de capitalisme et de totalitarisme.

Mais il est clair que si la destruction du capitalisme est un moyen indispensable, le critère fondamental c'est la possibilité d'une liberté réelle dans la société post-capitaliste.

C'est en ce sens que la Confédération « entend mener cette action sans ériger en système le principe du développement des antagonismes de classe, mais en favorisant la prise de conscience par les travailleurs des conditions de leur émancipation ».

Car si la lutte de classes, conséquence du système social, doit être menée avec rigueur, s'il convient de développer méthodiquement la lutte syndicale selon les circonstances, il ne s'ensuit pas pour autant que nous adhérons au dogme du développement inéluctable des antagonismes de classe conduisant automatiquement à l'effondrement de la vieille société, lors de la catastrophe finale, comme un fruit pourri tombe de l'arbre.

La lutte des classes, aussi vigoureuse soit-elle, a une limite: celle où la démocratie serait détruite par une dictature dite du prolétariat, celle où ne serait plus respecté l'avertissement fameux donné par Rosa Luxembourg aux révolutionnaires russes dès avant 1920: « La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement. »

Dans cette lutte, l'indépendance du syndicalisme, rendue manifeste par la suppression des références confessionnelles, est vigoureusement soulignée par l'affirmation d'une volonté de totale autonomie dans l'ordre intellectuel — l'élaboration — et dans l'ordre pratique — les moyens et alliances à réaliser.

Enfin, avant de proclamer sa volonté de faire face aux responsabilités internationales du mouvement ouvrier français, le projet d'article premier inscrit comme un principe essentiel la volonté de démocratie interne de la confédération.

Le sens de cette transformation

Ainsi, la « déconfessionnalisation de la terminologie confédérale » approche-t-elle de son terme.

Inéluctablement, la partie de classe ouvrière que les conditions historiques avaient conduite à fonder un syndicalisme chrétien s'est sentie, après 1919, de plus en plus solidaire de l'ensemble du mouvement ouvrier avec lequel elle devait faire corps dès 1936, puis dans la Résistance.

Mais c'est après la Libération de notre pays, alors que la déviation totalitaire du mouvement ouvrier a dominé la C.G.T., et

que la C.G.T.-F.O. a échoué dans son effort de prise en charge de la tradition syndicaliste française, qu'il est apparu clairement à toute une génération de militants de la C.F.T.C. que le rôle de leur organisation pouvait être déterminant dans la reconstruction du syndicalisme français.

Bien sûr, il s'agit déjà, par la suppression des apparences confessionnelles de notre organisation syndicale, de manifester plus clairement son indépendance totale vis-à-vis de tout groupement extérieur et sa volonté de rassembler tous les travailleurs désireux de construire une société assise sur la base des valeurs communes du mouvement ouvrier.

Mais nous savons bien que nous n'aurions pas atteint totalement notre but si la seule conséquence en était l'élargissement de l'influence de la C.F.T.C. par la suppression de barrières artificielles mises à l'adhésion de nombreux camarades, d'accord avec le sens de sa lutte mais réticents pour la rejoindre du fait de ses apparences.

Il s'agit aussi, beaucoup plus largement, de répondre aux responsabilités que la situation historique a données à la C.F.T.C. au sein du mouvement ouvrier, c'est-à-dire réaliser l'espoir des travailleurs de construire le socialisme dans la liberté.

Construire le socialisme dans la liberté

Enfin, si, en elle-même, la transformation de la C.F.T.C. n'est pas déterminante pour la réalisation de l'unité syndicale — car il y a longtemps que la déconfessionnalisation y est un fait acquis, du moins pour une large majorité — cette modification contribuera à poser plus clairement le problème.

Vis-à-vis de la C.G.T., l'obstacle n'apparaîtra plus comme résidant en une opposition irréductible entre deux philosophies, mais comme une différence fondamentale de conception du syndicalisme. Le problème placé sur son véritable terrain permettra un approfondissement plus positif des oppositions où peut s'accélérer l'évolution de la conception léniniste du syndicat, courroie de transmission.

Et cette perspective aurait encore plus de chances de se réaliser si les centrales syndicales qui déterminent leur action, indépendamment du parti communiste, menaient le même combat idéologique de reconquête syndicaliste d'une classe ouvrière très largement inorganisée.

En 1952, le syndicat C.F.T.C. de Michelin, à Clermont-Ferrand, votait une première résolution demandant l'abandon des références confessionnelles de la C.F.T.C. Depuis, cette perspective s'est imposée à une large majorité des militants de la Confédération comme une nécessité pour donner au mouvement ouvrier français un espoir réel. Cet espoir, les adhérents et militants C.F.T.C. actuels ne le concrétiseront pas seuls. Mais ils sont conscients, par la transformation en cours, d'aider puissamment à sa réalisation.

Edmond MAIRE,

Secrétaire général de la Fédération des Industries chimiques C.F.T.C.